وزارة التعليم العالي والبحث العلمي

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Bilan des Réalisations du Secteur de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Bilan des Réalisations du Secteur de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Juillet 2020- Juin 2021

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Sommaire

09 Allocution de Monsieur le Ministre

13 Développement du secteur et ses structures

25 Adaptation du secteur aux défis survenus à la suite de la pandémie da la COVID 19

31 Promotion de la qualité de l'enseignement et renforcement de l'employabilité des Alumnis

49 Relance de la recherche scientifique et du développement technologique et appui à l'innovation

75 Promotion de l'ouverture de l'université algérienne sur l'international

87 Révision des dispositifs législatifs et réglementaires de l'enseignement supérieur

97 Amélioration et modernisation des mécanismes de la gouvernance universitaire

107 Consolidation du dialogue avec les partenaires sociaux et promotion de la stratégie communicative

115 Amélioration de la vie étudiante et réforme de la gouvernance des œuvres universitaires

133 Réorganisation de l'Office des publications universitaires et la politique du livre universitaire

139 Promotion de l'éthique et de la déontologie universitaire

143 Perspectives du secteur

1 469 984

Etudiants inscrits en graduation

76 259

Etudiants inscrits en post-graduation

61 277

Total des enseignants

1/25

Ratio enseignants/étudiants

35

Ecoles Nationales

353 427

Diplômés en graduation

372

Formations ouvertes en licence

889

Formations ouvertes en Master

776

Formations Doctorales

109

Institutions de l'Enseignement Supérieur

54

Universités

09

Centres Universitaires

11

ENS

35

Ecoles Supérieures

01

Université de la Formation Continu UFC

55

Institutions Universitaires rattachées à d'autres secteurs

14

Institutions Privées

Allocution du ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique

L'année 2020 a connu une menace universelle survenue à la suite de la propagation d'un virus mortel apparu soudainement ; une année placée sous le signe d'une année exceptionnelle qui marque un tournant bouleversant pour l'humanité entière. Depuis mars 2020, des millions d'élèves et d'étudiants ont déserté les bancs des écoles et des universités. Chose qui a conduit à une paralysie planétaire isolant les Etats les uns des autres tout en affectant profondément toutes les communautés mondiales; ce qui a constitué un réel défi à relever pour faire face à la crise sanitaire. Nous étions devant l'obligation de continuer à fournir les différents services tout en protégeant la santé des fonctionnaires et des citoyens. L'Algérie, à l'image des autres pays du monde, n'a pas été épargnée par cette crise et devait faire face à la pandémie qui a pris de l'ampleur de manière spectaculaire. Tous les secteurs de l'Etat ont mené un combat de longue haleine contre la COVID19. Le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique en tant qu'institution étatique avait rapidement émis des circulaires et des notes ministérielles qui s'inscrivent dans la stratégie de l'Etat pour s'adapter à la nouvelle situation sanitaire engendrée par la crise. La communauté universitaire algérienne avec sa composante estudiantine, professorale et administrative a respecté scrupuleusement les mesures sanitaires adoptée.

Nous avons, tous, été mobilisés en tant que secteur stratégique de l'Algérie nouvelle. Les défis liés à la pandémie ont été transformés en réalisations. Nous avons ainsi opté pour l'enseignement à distance, puis avec toute flexibilité nous avons adopté l'enseignement hydrique basé sur l'enseignement présentiel et l'enseignement distanciel. Ce qui constitue une étape cruciale dans le développement de l'enseignement universitaire représentant ainsi une nouvelle vision dans le processus de la construction des générations futures. Nous avons ainsi réussi à assurer les enseignements aux étudiants, puisque l'enseignement-apprentissage est un objectif national et constitue pour l'Etat un moyen de formation des compétences aptes à gérer dans futur. C'est pourquoi, nous avons adopté une stratégie qui visait à maintenir les portes des universités ouvertes conformément à des scénarios étudiés, des protocoles méthodiques suivant des décisions flexibles, des plans bien pensés et des efforts louables de la communauté universitaire.

En dépit de la situation critique et des retombées néfastes sur le secteur, le ministère a œuvré à adopter une stratégie de développement conformément à un plan d'action pluriannuel, qui s'inscrit dans le plan d'action du gouvernement, et à une vision traduite en objectifs ambitieux en termes de réforme de l'enseignement supérieur à travers la révision des textes règlementaires et organisationnels, de l'amélioration des offres de formation, de la recherche et de la gouvernance. Parmi les objectifs qui constituent une priorité pour le secteur, nous citons : la modernisation des services gouvernementaux, la promotion de l'ouverture de l'université à son environnement économique et social, la mise en place de mesures procédurales pour le rapprochement de l'université à l'entreprise, et l'ouverture de l'université à l'international. Pour ce faire, une feuille de route, dont les objectifs sont réalisables à moyen terme et à long terme, a été préalablement mise en place. Elle a été conçue en terme de priorités.

Le secteur a, à cet effet, mobilisé tous les moyens et a exploité tous les outils technologiques pour assurer une communication optimale et adopter un système d'informations sophistiqué mis en œuvre par certaines universités qui ont excellé dans le domaine.

Dans l'objectif d'instaurer la culture de l'évaluation, celle aussi de la coordination et de la consultation pour assurer la transparence dans la gestion et afin de consolider la confiance entre l'administration centrale et la communauté universitaire, nous publions la première édition du bilan des réalisations du secteur de l'enseignement supérieur depuis notre nomination à la tête du ministère.

Nous partageons avec la communauté universitaire et les partenaires sociaux, économiques et culturels le bilan de toute une année afin de revenir sur ce qui a été réalisé et ce qui reste à réaliser sans perdre de vue nos objectifs et nos priorités. C'est une occasion propice pour évaluer les pratiques et remédier aux lacunes conformément à une vision globale dont le but premier est de promouvoir le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique en répondant à des indicateurs de performance qui assurent le classement des universités algériennes sur le plan local, régional et international. A vrai dire, le vrai investissement réside dans la formation de jeunes cadres sur le plan académique et scientifique afin de sauvegarder nos acquis civilisationnels et humains et faire face aux défis futuristes. La bonne gestion ne se mesure pas en termes de durée mais en termes de réalisations efficaces et efficientes, d'innovation de solutions et participation efficace dans la construction du futur de façon à assurer un meilleur avenir dans lequel le savoir illumine continuellement les esprits.

Développement du secteur et ses structures

Développement de la performance du secteur

Le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique en Algérie a connu un développement considérable : élargissement du réseau universitaire qui comporte actuellement :

- **35** Ecoles nationamles superieures
- **53** Universités
- **Dont** **109** Etablissements universitaires
  - **Dont** **09** Centres Universitaires
  - **11** Ecoles nationales d'enseignants
- **l'université de la formation continue(UFC) où sont inscrits** **1.470.000 etudiants**

Depuis son investiture à la tête du ministère, le ministre a :

- **Rendu** **24** **Wilayas**
  - **Expertise**
    - **39.500** lits
    - **72.500** places pédagogiques
  - **Inauguré**
    - **19.500** lits d'hébergement
    - **42.000** places pédagogiques

Inaugurations des structures pédagogiques

Le ministre a inauguré 42000 places pédagogiques

Ghardaia
2000
Faculté des sciences de la nature et de la vie ainsi que les sciences de la terre

Oran
4000
Nouvelle faculté des lettres et des arts et un institut de traduction

Béjaia
6000
Inauguration du pôle universitaire à El Qsar

Skikda
8000

Tiaret
2000
Faculté des sciences économiques, commerciales et des sciences de la gestion

Béjaia Amizour
Ecole supérieur des sciences et technologies de l'informatique et de la numérisation

Biskra
4000
Faculté des sciences et de la technologie

Khenchela
4000
Nouveau site de la direction des œuvres sociales

Boumerdes
Institut des sciences et des technologies

Setif
Place du 19 mai 1956 à l'université de Ferhat Abbes Sétif 1

Oum El Bouagui
1000
Nouvelle faculté des sciences économiques, commerciales et des sciences de la gestion

Chelf
7000
Institut des sciences des mers nouveau pôle universitaire

Alger Centre
4000
Université Alger 2
Nouvelle bâtisse de l'administration (de grands buildings)ainsi qu'une grande salle de conférences

Développement du secteur et ses structures

Les tournées

Visite de 72500 places pédagogiques

Oum El Bouaghi
4000

Alger
1000
Université Ibrahim Soultane Chibout

Alger
4000
Abou El kacem Saad Allah Alger 2

Alger
21000
Pôle universitaire des sciences et de technologie à Sidi Abdallah

Annaba
5000

Médéa
6000
nouveau pôle universitaire

Blida
2000
Institut des sciences vétérinaires

Blida
1500
pôle universitaire à El Afroun

Tiaret
2000
institut de Vétérinariat

Blida
6000
projet du pôle universitaire

Khenchela
Ecole nationale des forêts

Médéa
6000
travaux de réhabilitation extérieure et projet de réalisation d'une nouvelle faculté des sciences et des sciences sociales et humaines

Tipaza
Ecole supérieur de commerce
nouveau site administratif du centre de recherche scientifique et technologique pour les analyses physico-chimiques.

Mostaganem
faculté de médecine

Tissemsilit
4000
projet du pôle universitaire

Laghouat
8000
projet du pôle universitaire

Inaugurations des structures de recherche

Inauguration des Unités de la recherche scientifique

Constantine centres, unités et antennes de recherche scientifique

Bejaia centre des analyses physiques et chimiques, centre de comptabilité intensive à Targa et Zemmour

Djelfa centre de recherche en agriculture pastorale

Annaba centre de recherche sur l'environnement

Oran nouvelle antenne rattachée au centre de recherche (en anthropologie sociale et culturelle (CRASC

Centre de spécification

Centre intensif de comptabilité à l'école nationale polytechniques (au nom de Maurice Audin)

Développement du secteur et ses structures

Visite des Unités de recherche scientifique

Oran — Centre national de recherche en chimie verte

Bejaia — Centre de dépistage de la Covid 19

Tipaza — Nouveau site du centre de recherche scientifique et technique des analyses physico-chimiques (CRAPC)

Ghardaïa — Unité de recherche appliquée en énergie renouvelable

Biskra — Centre de recherche scientifique et technique sur les régions arides et semi-arides

Laghouat — Unité de recherche en plantes médicinales

Sétif — Unité de recherche en nanosciences et nanotechnologies rattachée au centre de développement des technologies avancées.

Inauguration de laboratoires

Laghouat	Ouargla	Alger	Tiaret	Biskra	Annaba
14	01	02	05	20	25
		laboratoires au niveau de l'école nationale polytechnique à Al Harrach	laboratoires	laboratoires de recherche au profit du département d'ingénierie mécanique	

Visite de laboratoires

Khenchela	Ghardaïa	Bejaia	Khenchela	Laghouat	Boumerdes
coup d'envoi de construction de cinq laboratoires	coup d'envoi du projet de construction d'un site de laboratoires	laboratoires de médecine	un site de laboratoires	quelques laboratoire s	Laboratoire Revêtement, Matériaux & Environnement

Développement du secteur et ses structures

Les projets les plus importants (structures de soutien)

Inauguration de bibliothèques

Sétif
Bibliothèque universitaire centrale à l'université Farhat Abbas Sétif 1

Khenchela
Projet de la bibliothèque universitaire

Oran
Bibliothèque universitaire centrale à l'univrsité Ahmed Ben Bella Oran 1

Laghouat
01

Bejaia
Bibliothèque universitaire Nouveau pôle universitaire à El Qsar

Visite de bibliothèque

Tissemsilt
Projet de deux bibliothèques, salle d'internet et de structures administratives

Blida
Projet de la bibliothèque universitaire

Inauguration de plateformes technologiques

Biskra
Plateforme technologique au profit des centre d'analyses physico-chimiques

Djelfa
Plateforme numérique des analyses physico-chimiques

Ouargla
Base technique des analyses physico-chimiques

Annaba
Plateforme technologique de minéralisation

Alger
Plateforme technologique à l'USTHB

Sétif
Unité de développement des couches minces et applications

Médéa
Plateforme technologique de prototypage

Blida
Plateforme biotechnologique de reproduction animale Université Saad Dahlab Bilda 2

Oran
Plateforme technologique de prototypage rapide

Les plateformes testées

Sétif
Unité de recherche en nanotechnologie
Plateforme numérique dédié à l'enseignement à distance à l' ENS Messaoud Zoughar à El ALMA

Annaba
Unité de recherche en technologie rattachée au centre du développement de la technologie avancée

Bejaia
Plateforme numérique

Laghouat
Plateforme technologique des analyses physico-chimiques

Développement du secteur et ses structures

Centres de recherche en langues et Centres d'enseignement intensif des langues (CEIL)

Blida

Inauguration du CEIL à l'université de Ali Lounici

Tipasa

Inauguration du CEIL au centre universitaire Morsli Abdallah

Bejaia

centre de recherche en langue et culture amazigh

Inauguration et des incubateurs des maisons d'entreprenatiat d'entreprises

Alger

Incubateur d'entreprises à l'USTHB

Ouargla

Incubateur d'entreprises au sein de l'université

Laghouat

Incubateur d'entreprises et maison d'entreprenariat

Biskra

Un immeuble réservé à la maison d'entreprenariat et au centre qui relie l'université aux incubateurs d'entreprises

Visite des incubateurs et maisons d'entreprenariat

Bejaia

Visite de quelques starts up et de projets d'innovation des étudiants Université de Bejaia

Tissemsilt

projet de mise en place Incubateur d'entreprises

Adaptation du secteur aux défis survenus à la suite de la pandémie da la COVID 19

Adaptation du secteur aux défis survenus à la suite de la pandémie da la COVID 19

Vu la propagation de la nouvelle pandémie de la Covid-19 à travers le monde, il était indispensable que le secteur prenne des mesures immédiates pour le développement de stratégies atténuant l'impact de ladite pandémie sur l'enseignement. A cet effet, le ministère a adopté une approche de concertation fondée sur le dialogue et l'échange avec les partenaires sociaux et toutes les composantes de la communauté universitaire. Un plan de prévention accompagné d'une stratégie d'action à été élaboré pour faire face à la pandémie et relever le défi de boucler l'année universitaire 2019-2020 sans perdre de vue la préparation du lancement de l'année universitaire 2020-2021. Cette stratégie a confirmé que l'enseignement-apprentissage au sein de nos universités se poursuit grâce à des protocoles et des scénarios divers et étudiés, ainsi qu'à une vision sur l'institutionnalisation du travail à distance.

1- Défi, concertation et coopération ; slogans du ministère pour l'année universitaire 2019 – 2020

Face aux circonstances difficiles dues à la propagation du virus de la Covid-19, le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique a adopté une approche proactive pour atténuer l'impact de la pandémie et œuvrer sans cesse à maintenir le processus d'enseignement pendant la période de distanciation sociale, tout en préservant un environnement d'apprentissage sûr.

Le dynamisme, l'efficacité et l'engagement de l'administration lui ont permis de gérer la crise et de transformer les défis en acquis et en réalité tangible.

L'adoption de mesures préventives ont permis d'achever l'année universitaire 2019/2020. Ces mesures ont été mises en œuvre par les différentes instances étatique.

Protocole sanitaire

- **L'élaboration d'un protocole sanitaire cadre en coordination avec les services du ministère de la Santé, et avec les représentants de la communauté universitaire, afin de boucler l'année universitaire 2019-2020.**
- **L'adoption du mode d'enseignement à distance depuis le mois d'avril 2020 afin de satisfaire les exigences pédagogiques et scientifiques pour la clôture de l'année universitaire 2019/2020, avec reprise des activités pédagogiques selon le même mode, à compter du 23 août 2020.**
- **La mise en place d'une cellule centrale au niveau du ministère pour suivre la mise en œuvre du protocole sanitaire cadre, ainsi que l'installation de cellules au niveau des établissements d'enseignement supérieur pour suivre la mise en œuvre de leurs protocoles sanitaires en concertation avec les autorités locales.**

- **La promulgation de l'arrêté ministériel n°633 du 26 août 2020, encadrant l'organisation des activités pédagogiques et éducatives et fixant les modalités d'évaluation et de progression des étudiants en premier cycle dans ces conditions sanitaires exceptionnelles.**
- **La prise en charge du transport des étudiants entre wilayas au vu de la suspension des moyens de transport publics et privés, après la reprise des activités pédagogiques dans le cadre de l'achèvement de l'année universitaire 2019/2020.**

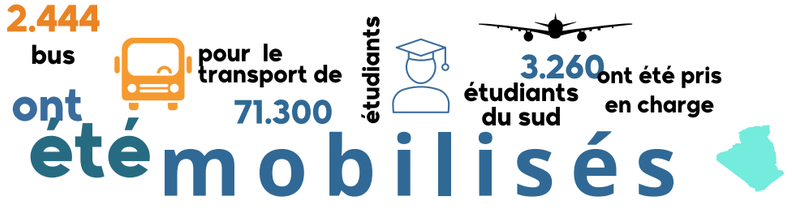

Imposé par la situation sanitaire exceptionnelle, le mode d'enseignement à distance a été adopté en dépit des obstacles et des difficultés rencontrés pour le lancer. Ce lancement est le fruit de plusieurs années de préparation et d'aménagement du terrain. Aujourd'hui, de grands progrès ont été réalisés dans l'application de l'apprentissage à distance, grâce à la disponibilité de plates-formes numériques, la coopération et la contribution de toutes les universités, et à la coordination entre les services pédagogiques au niveau des départements, des facultés, de l'administration centrale et entre les enseignants et étudiants.

Contributions de l'université à la lutte contre la pandémie de la COVID-19 : responsabilité sociale et communautaire de l'université

Des acteurs brillants aux universités algériennes ont fait face à la nouvelle pandémie. Ils ont ainsi démontré qu'ils sont à la hauteur du défi relevé. Ces acteurs ne sont que la communauté des chercheurs et des institutions d'enseignement supérieur et de recherche scientifique qui ont joué un rôle vital et efficace pour lutter contre cette crise.

Adaptation du secteur aux défis survenus à la suite de la pandémie de la COVID 19

En envisageant l'avenir, menant des recherches avancées et développant des applications pour les usagers de technologies de pointe qui contribuent à trouver des solutions innovantes et durables aux défis auxquels le pays est confronté pour s'adapter à la crise sanitaire « Covid-19 ».

- **La fabrication de produits de stérilisation et de désinfection pour les établissements d'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, ainsi que des structures d'œuvres universitaires.**
- **La confection de bavettes répondant aux normes internationales prévues dans le cadre d'accord conclu entre l'Université de Hadj Lakhdar, Batna 1, l'Université de Mustapha Ben Boulaid, Batna 2 et le Centre de développement des technologies avancées**
- **Le développement d'applications basées sur l'intelligence artificielle**
- **L'accréditation, en coordination avec l'Institut Pasteur d'Algérie, de 11 laboratoires de recherche au niveau de plusieurs universités et du Centre de Recherche en Biotechnologie pour le dépistage du virus, lesquels ont été mis à la disposition des directions de la santé des wilayas concernées, en attendant l'achèvement de 10 laboratoires de recherche supplémentaires au niveau d'autres universités.**
- **La prise en charge de la santé physique et psychique des étudiants en dotant les unités de médecine préventive des moyens nécessaires à leur travail ;**
- **La révision des dispositifs législatif et réglementaire régissant l'enseignement supérieur, en dotant les unités de médecine préventive des moyens nécessaires à leur travail.**

de l'année universitaire 2020/2021
L a n c e m e n t

Dans le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, nous aspirons toujours à surmonter les obstacles pouvant entraver la réussite d'une année universitaire pleine de vitalité et de travail. Pour ce faire, nous avons mis en place des procédures à travers l'évaluation des risques, les menaces, les faiblesses et leurs conséquences, tout en tirant profit de l'expérience de l'enseignement à distance adoptée par le secteur pour clôturer l'année universitaire 2019/2020. Les priorités de travail ont été fixées pour les éléments de travail importants, tels que les critères de continuité et de réussite de la rentrée universitaire 2020-2021.

Préparation de la rentrée universitaire 2020/2021 selon les mesures suivantes :

- **L'adoption d'un protocole sanitaire et pédagogique pour l'organisation des activités pédagogiques selon le mode d'enseignement hybride qui oscille entre l'enseignement présentiel et à distance;**
- **La répartition des étudiants en petits groupes afin d'éviter la présence de grands effectifs dans les campus ;**
- **La prise en charge des démarches de préinscription et d'orientation de nouveaux bacheliers vers divers domaines et branches, selon la circulaire ministérielle régissant ces opérations ;**
- **L'inscription finale par les nouveaux bacheliers, pour la première fois à distance, y compris le paiement électronique des droits d'inscription ;**
- **La prise en charge, par le secteur, pour la première fois, de l'opération d'orientation des nouveaux bacheliers vers les Instituts Nationaux de Formation Paramédicale relevant du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière dans le cadre de la coordination intersectorielle ;**
- **L'enregistrement d'environ 800 cours référentiels dans la plateforme de formation en ligne ouverte aux étudiants de première année du premier cycle dans divers domaines, dans le cadre de la promotion du mode d'enseignement à distance. Cette plateforme a été localisée au niveau du Centre de Recherche sur l'Information Scientifique et Technique ;**

Promotion de la qualité de l'enseignement et renforcement de l'employabilité des Alumnis

Promotion de la qualité de l’enseignement et renforcement de l'employabilité des alumnis

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche scientifique a mis en place un plan stratégique pour les années à venir afin d’élaborer et de gérer un système d’enseignement innovant d’une société de la connaissance compétitive à l'échelle mondiale. Cette société inclura toutes les disciplines et répondra aux besoins futurs du marché du travail, tout en garantissant la qualité des résultats de formation et la fourniture de services distingués aux clients internes et externes.

En effet, le secteur a adopté de nouvelles méthodes et techniques pour atteindre un système d’enseignement de haut niveau, et des résultats de formation escomptés. A la tête de ces méthode et techniques ; la révision, l’actualisation et l’élaboration, par le secteur, des textes législatifs et réglementaires régissant l’enseignement supérieur, afin de s’adapter aux évolutions et aux changements que connait l'environnement éducatif dans le monde et rendre l'université plus attrayante pour les étudiants et leur créativité.

1. Révision des dispositifs législatif et réglementaire, régissant l'enseignement supérieur

Le développement du système d’enseignement constitue le centre d’intérêt du secteur, vu son impact sur la capacité de l'État algérien à concrétiser sa vision, et sa contribution à tous les indicateurs liés à la compétitivité, au développement humain et à la qualité de vie.

Dans le cadre de la concrétisation de sa stratégie, le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique a procédé à l’établissement et à la mise à jour des dispositifs législatif et réglementaire régissant l'enseignement supérieur, afin de développer des systèmes d'enseignement supérieur et de recherche scientifique, en phase avec les évolutions communautaires et techniques rapides et d’améliorer leurs qualité et compétitivité.

La mise à jour des dispositifs législatif et réglementaire régissant l'enseignement supérieur vise à encourager la recherche scientifique dans les établissements d'enseignement supérieur et d'en assurer une gouvernance et gestion efficaces, en conformité avec les normes de qualité des systèmes et des programmes.

Ces législations définissent également les normes de classification des diplômes et les conditions de leur obtention. Cette mise à jour offrira, en retour, au dispositif législatif la complémentarité souhaitée dans les rôles et les exigences, et renforcera la coordination entre les établissements universitaires et l'administration centrale chargée de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

Dans ce bilan, nous passerons en revue un certain nombre de lois et d’arrêtés dans le cadre du développement de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique :

- Régime des études en vue de l'obtention des diplômes de licence, de master de doctorat.
- Conditions et modalités d'obtention de l’habilitation universitaire.

Finalisation de l'avant-projet de loi définissant les règles générales de l'enseignement supérieur

Sur l’habilitation universitaire et le régime d'études en L.M.D :

Elaboration de textes d’application sur les conditions et modalités d’obtention de l’habilitation universitaire.

Projet de décret exécutif sur le régime des études en vue de l'obtention du diplôme de licence, du diplôme de master et du diplôme de doctorat en cours d’approbation.

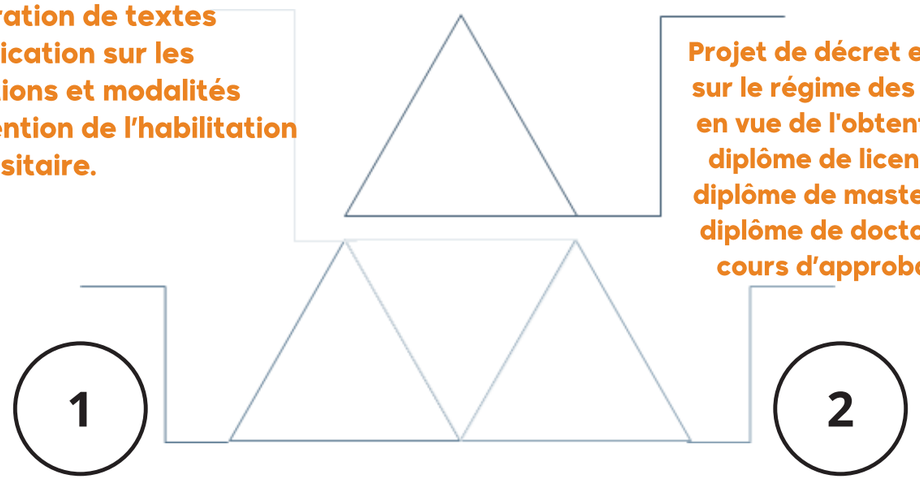

Promotion de la qualité de l'enseignement et renforcement de l'employabilité des alumnis

- **L'établissement et la promulgation de la circulaire n°01 du 17/09/2020 relative à la préinscription et à l'orientation des titulaires du baccalauréat au titre de l'année universitaire 2020/2021, ainsi que la circulaire n°02 du 11/10/2020 complétant celle n°01 suscitée ;**

  Il y lieu de noter que le secteur a pris en charge l'orientation des nouveaux bacheliers vers les Instituts Nationaux de Formation Paramédicale relevant du Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière, dont le nombre est estimé à 9982;

- **L'élaboration et la promulgation de l'arrêté n° 751 du 14/10/2020, fixant les conditions d'accès, les modalités d'orientation et l'inscription aux études universitaires en vue de l'obtention du diplôme de master ;**

- **L'habilitation de 65 nouvelles offres de formation dans le cycle de licence et 95 offres dans le cycle de master, en élaborant et promulguant de deux arrêtés ministériels.**

- **L'élaboration et la promulgation de l'arrêté n° 756 du 14/10/2020, fixant les modalités d'organisation du concours d'accès au second cycle des écoles supérieures, en plus d'un ensemble de notes et instructions y afférentes.**

  Ce dispositif a permis une meilleure organisation du concours, auquel ont participé 5716 étudiants, dont 5034 étudiants des écoles supérieures et 682 étudiants des universités.

- **La participation à la préparation de décrets exécutifs relatifs à la conversion des écoles extra-universitaires en écoles supérieures conformément aux dispositions du décret exécutif n°16-176 du 14/06/2016, fixant le statut-type de l'école supérieure ;**

- **Après une série de réunions (12 au niveau de la Direction Générale de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative et 24 réunions au niveau du Secrétariat Général du Gouvernement), les statuts des établissements de formation supérieure relevant des départements ministériels suivants ont été accomplis :**

Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière	Ministère de la Culture et des Arts	Ministère de la Poste et des Télécommunications.

Promotion de la qualité de l'enseignement et renforcement de l'employabilité des alumnis

Après l'entrée en vigueur des dispositions de l'arrêté ministériel n° 686 du 01/08/2018, portant délégation de signature aux chefs d'établissements d'enseignement supérieur à l'effet de signer les diplômes finaux,

55608 **diplômes blancs ont été distribués à divers établissements. Cette opération a été bien accueillie par la communauté universitaire ;**

- **L'élaboration et la promulgation de l'arrêté ministériel n°249 du 15/03/2020, fixant la liste des experts en matière de reconnaissance d'équivalence des diplômes d'enseignement supérieur étrangers, sur appel à candidatures, conformément à l'approche participative adoptée par le secteur ;**

- **L'élaboration et la promulgation de l'arrêté ministériel datée du 27/01/2020, fixant la liste des diplômes d'enseignement supérieur étrangers reconnus équivalents aux diplômes d'enseignement supérieur algériens, ce qui donne plus de visibilité, contribue au traitement des demandes d'équivalence de diplômes universitaires étrangers dans des délais courts et accompagne les étudiants dans leur parcours académique.**

par le traitement direct des demandes d'équivalence et la relance de l'activité des comités d'experts

1689 **diplômes d'équivalence ont été examinés, traités et attribués.**

- **Le traitement des demandes d'équivalence en suspens durant les années 2018 et 2019 et son expansion pour inclure les années 2016 et 2017.**

Après vérification des dossiers académiques et évaluation de leur conformité

55608 **diplômes délivrés par les établissements sous tutelle pédagogique ont été signés.**

Promotion de la qualité de l'enseignement et renforcement de l'employabilité des alumnis

2.Formation en post-graduation

La formation en troisième cycle (PhD) et en post-graduation pour les sciences médicales est essentielle pour la formation de compétences scientifiques de haut niveau, étant une source pour les chercheurs, ce qui permet au secteur de l'enseignement supérieur de répondre aux exigences de la formation scientifique, conformément aux normes internationales.

Un certain nombre d'opérations ont été menées visant à promouvoir la formation doctorale et sa rentabilité, dont la plus importante est le projet de décret exécutif relatif aux perspectives d'emploi des doctorants, actuellement en cours d'examen au niveau du Secrétariat Général du Gouvernement.

La Direction de la Formation Doctorale a une dimension transversale et pour atteindre ses objectifs, elle doit coordonner avec toutes les directions de l'administration centrale.

Les axes les plus importants qui ont été promus dans le cadre de la formation doctorale:

- **Formation en troisième cycle**
- **L'habilitation des établissements d'enseignement supérieur est de permettre aux établissements d'ouvrir des formations et d'organiser des concours de doctorat, aux enseignants chercheurs de passer du grade de maître de conférences classe « B » à celui de maître de conférences classe « A » et de participer à concours de promotion des maître de conférences classe « A » au grade de professeur.**
- **Le fonctionnement des organismes scientifiques.**
- **Le suivi des projets de recherche de formation.**
- **La formation en sciences médicales.**

Continuité de la numérisation des missions de la direction.

Innovation dans la gestion et l'organisation.

Dans ce sillage, la direction adopte une approche de travail basée principalement sur :

Le travail d'équipe et le travail participatif.

La communication constructive continue avec la communauté universitaire.

Promotion de la qualité de l'enseignement et renforcement de l'employabilité des alumnis

Formation en troisième cycle:

En préparation de la rentrée universitaire au titre de l'année 2020/2021 (offres de formation en troisième cycle), il a été procédé à l'élaboration de la note n°51 du 21/06/2020 fixant les critères d'évaluation des offres de formation en troisième cycle. Après avoir été évalués par les comités d'experts au niveau des conférences régionales, les résultats suivants ont été aboutis:

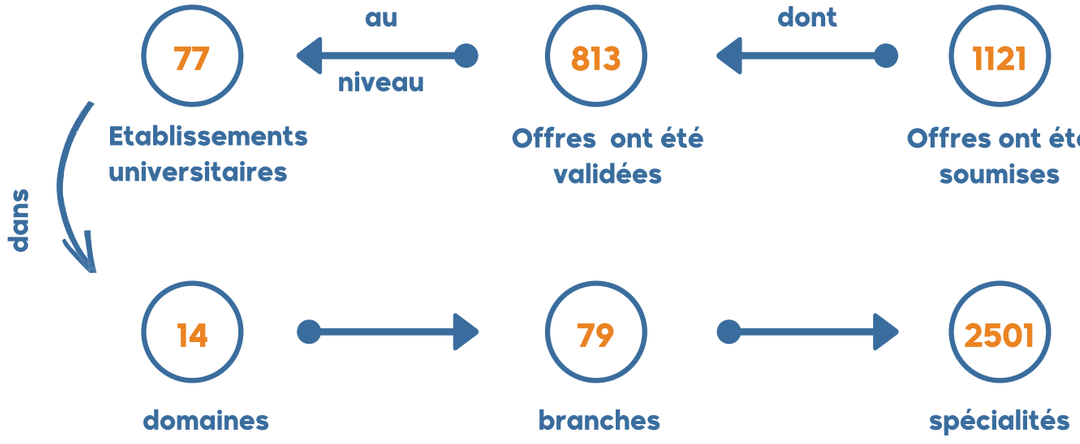

Ainsi, nous avons procédé à :

L'élaboration et la promulgation de l'arrêté ministériel n°962 du 12/02/2020 et celui complémentaire n°1012 du 17/12/2020, habilitant les établissements de l'enseignement supérieur à la formation en vue de l'obtention du diplôme de doctorat et fixant le nombre de postes ouverts au titre de l'année universitaire 2020-2021, à

7500 À cet égard, et dans le but d'introduire les réformes nécessaires et de remédier aux déficiences organisationnelles antérieures

Il a été procédé à l'élaboration et la promulgation du nouvel arrêté n°. 961 du 12/02/2020, fixant les modalités d'accès et d'organisation de la formation de troisième cycle et les conditions de préparation et de soutenance de la thèse de doctorat.

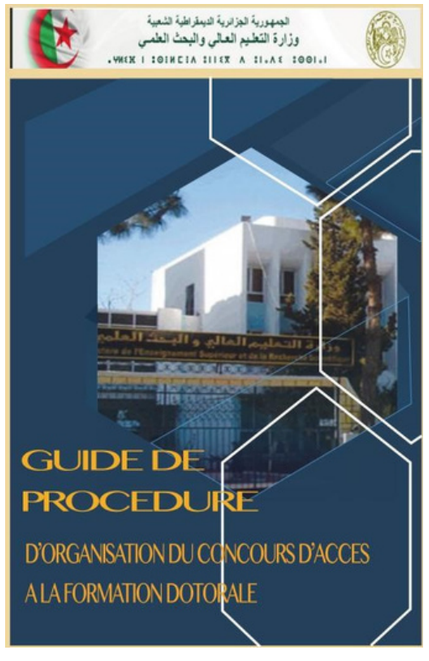

Scannez le lien ci-joint pour voir la version numérique

Scannez le lien ci-joint pour voir la version numérique

Promotion de la qualité de l'enseignement et renforcement de l'employabilité des alumnis

Attribution des habilitations aux établissements de l'enseignement supérieur :

- Il a été procédé à l'élaboration et la promulgation de deux arrêtés par lesquels établissements universitaires ont été réhabilités, **43**
- Ainsi que deux arrêtés interministériels habilitant l'Ecole Nationale Polytechnique et l'Institut National de Sécurité relevant du Ministère de la Défense Nationale.

المدرسة الوطنية المتعددة التقنيات
Ecole Nationale Polytechnique

L'Institut National de La Sureté

Fonctionnement des organismes scientifiques

Plus de 600 arrêtés ministériels

Ont été élaborés et promulgués afin d'habiliter les organismes scientifiques et d'assurer le déroulement de leurs activités au niveau des départements, facultés, instituts, écoles et universités.

Un protocole sanitaire a été mis en place pour protéger l'ensemble des acteurs, dans ces circonstances exceptionnelles de la pandémie de Covid-19.

Dans le cadre des préparatifs de l'organisation de concours de doctorat, un guide de procédure d'organisation du concours d'accès à la formation doctorale a été élaboré afin d'unifier les procédures au niveau des établissements universitaires, d'en assurer un contrôle optimal, la transparence et l'intégrité.

Plus de 200 000 candidats

Quant aux concours d'accès à la formation doctorale, ils se sont déroulés entre le 27 février et le 10 avril, compte tenu du grand nombre de candidats.

Promotion de la qualité de l'enseignement et renforcement de l'employabilité des alumnis

Suivi des projets de recherche formative

Élaboration et promulgation de l'arrêté n°817 du 11/12/2020, portant nomination des conseillers scientifiques au comité de programmation et d'évaluation de la recherche scientifique universitaire.

Ouverture de la session de soumission de Projets de Recherche Formative Universitaire au titre de l'année 2021, par note n° 251 élaborée le 25/09/2020, en vertu de laquelle 1367 projets de recherche ont été évalués et 970 ont été approuvés ;

Le lancement de la session de soumission des bilans mi-parcours des PRFU agréés en 2018, par note n° 89 du 27/09/2020, en vertu de laquelle 2758 bilans ont été évalués et 2621 bilans ont été approuvés ;

Formation en sciences médicales

Les arrêtés ministériels suivants ont été établis et promulgués :

- Quatre (04) arrêtés interministériels entre le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique et le Ministère de la Défense Nationale, portant ouverture de formations pour l'obtention de diplômes d'études spécialisées.
- Deux (02) arrêtés ministériels, portant ouverture de formations pour l'obtention de certificats de surspécialisation.
- Programmation de la session normale et de rattrapage pour passer l'examen du Diplôme d'études Médicales Spéciales (DEMS) en Médecine, Pharmacie et Médecine dentaire au titre de l'année universitaire 2019/2020, par arrêté ministériel n°. 816 du 11/12/2020.
- Programmation des examens nationaux de première année de résidanat, au titre de l'année universitaire 2019/2020, par arrêté n°. 540 du 21/07/2020.
- Pour le bon déroulement de ces examens, un arrêt a été établi sous le n°.54, le 21/07/2020, fixant la composition des jurys de l'examen national pour la première année de résidanat, au titre de l'année universitaire 2019/2020.
- Afin de s'adapter à la situation sanitaire provoquée par le virus, il a été procédé à l'établissement et la promulgation de l'arrêté n° 790, en date du 28/10/2020, fixant la composition des commissions régionales d'examen pour la première année de résidanat.

Dans le cadre de la réforme de l'enseignement en médecine, plusieurs arrêtés ont été promulgués :

- L'arrêté n°786 du 26/10/2020, définissant le programme d'enseignement de la troisième année de graduation en médecine ;
- L'arrêté n°04 du 19/01/2020, fixant les modalités d'organisation, d'évaluation et de progression en deuxième année d'études universitaires pour la graduation en médecine ;
- L'arrêté n° 789 du 26/10/2020, fixant les modalités d'organisation, d'évaluation et de la progression en troisième année d'études universitaires pour la graduation en médecine ;
- L'arrêté n° 628 du 03/08/2020, fixant les modalités d'organisation, d'évaluation et de la progression dans les études universitaires de graduation en médecine dentaire ;

Dans le cadre de la coopération et d'échange entre le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique et d'autres secteurs :

- Une convention cadre a été établie et conclue avec le Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière le 29/09/2020, portant habilitation des structures publiques de santé comme terrains de stages pour les étudiants en médecine, médecine dentaire et pharmacie.
- Une convention cadre a été établie et conclue avec le Ministère de la Fabrication Pharmaceutique le 25/04/2021, portant habilitation des structures publiques de l'Agence Nationale des Produits Pharmaceutiques comme terrains de stages pour les étudiants de graduation et post graduation en pharmacie.

Promotion de la qualité de l'enseignement et renforcement de l'employabilité des alumnis

Dans le cadre de l'organisation d'examens en sciences médicales de spécialité au titre de l'année universitaire 2020-2021:

- **Les examens des diplômes d'études médicales de spécialités , dont les dates ont été fixées par arrêté ministériel établi et promulgué, ont été organisés du 07 au 25 février pour la session normale et du 14 au 25 mars pour la session de rattrapage.**
- **Les examens de résidanat, dont les dates ont été fixées par arrêté ministériel établi et promulgué, ont été organisés le 27 mars pour la médecine et le 29 mars pour la pharmacie et la médecine dentaire. Il est à noter que 2504 postes ont été ouverts, répartis comme suit:**

2252 Postes	165 Postes	87 Postes
médecine	pharmacie	médecine dentaire

Ouverture sur l'environnement économique

Conformément à sa nouvelle stratégie, l'université algérienne aspire à être innovante et socialement consciente pour former une communauté de leaders et de pionniers, en encourageant la recherche collaborative, cultivant l'esprit d'entreprenariat et offrant une expérience éducative interactive centrée sur l'étudiant.

Participation à l'organisation des concours d'accès aux établissements de formation supérieure des départements ministériels suivants :

Ministère de la Poste et Télécommunications.

Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale.

وزارة السياحة والصناعة التقليدية والعمل العائلي
MINISTÈRE DU TOURISME & DE L'ARTISANAT & DU TRAVAIL FAMILIAL

وزارة الثقافة الجزائر
MINISTERE DE LA CULTURE

- **Renforcement du réseau des écoles supérieures relevant des autres départements ministériels par la création de l'École Nationale Supérieure des Sciences Géodésiques et Techniques Spatiales. Ainsi, le nombre total des écoles devient cinq (05).**
- **Élaboration de projets d'arrêtés interministériels relatifs à la définition des données et des spécifications des diplômes de licence et de master délivrés par les établissements de formation supérieure relevant des secteurs de la Culture et des Arts, de la Poste et des Télécommunications.**
- **Habilitation de plusieurs offres de formation dont dix (10) sont à caractère professionnel faites en coordination avec les partenaires économiques.**
- **Etablissement d'un avant-projet, portant les modalités d'élaboration d'une thèse de doctorat dans un établissement économique.**
- **Consécration de la relation entre l'université et l'établissement dans l'avant-projet de loi d'orientation de l'enseignement supérieur.**

Relance de la recherche scientifique et du développement technologique et appui à l'innovation

Relance de la recherche scientifique et du développement technologique et appui à l'innovation

1- Les programmes nationaux de recherche … vecteur du développement durable

Le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique a développé une vision prospective systématique, en fonction des priorités nationales de développement, pour créer, équiper et aménager des entités de recherche, ainsi que de mettre en place une infrastructure solide au service du secteur en premier lieu et ce, dans le cadre de la rationalisation des dépenses et investissements ministériels.

Ainsi, le secteur a attaché une grande importance aux efforts concertés des chercheurs et des partenaires économiques et sociaux, ainsi que des ministères concernés, afin d'atteindre une efficacité réelle pour répondre aux préoccupations sociales et économiques de la communauté, trouver des solutions aux besoins nationaux et parvenir à un développement durable.

En application des dispositions de l'article 13 de la loi n° 15-21 du 30 décembre 2015, modifié, portant la loi d'orientation sur la recherche scientifique et le développement technologique, le décret exécutif du 5 mars 2021 vise à élaborer un plan de développement pluriannuel pour la mise en œuvre des troi programmes nationaux de recherche scientifique et de développement technologique avec des priorités spécifiques, comme suit :

Programme national de recherche sur la sécurité énergétique.

Scannez le lien ci-joint pour voir la version numérique

Programme national de recherche sur la santé du citoyen.

Scannez le lien ci-joint pour voir la version numérique

Programme national de recherche sur la sécurité alimentaire.

Scannez le lien ci-joint pour voir la version numérique

Les projets de recherche s'élevant à 750 et répartis sur les trois programmes nationaux ont été mis en œuvre.

Les trois programmes nationaux de recherche sont lancés par appels à propositions annuels dont le premier est lancé en 2021 et s'achève en 2025. Le nombre de projets à exécuter par an est à raison de 150. Chaque programme contient 50 projets.

Programmes Nationaux de Recherche (PNR)

Le samedi 08 mai 2021 et au siège du Ministère, une cérémonie du lancement de l'appel à candidature pour les programmes nationaux de recherche, portant sur l'un des axes du programme du travail du gouvernement (Sécurité Alimentaire, Sécurité Energétique et Santé du Citoyen), a été organisée en présence de plusieurs ministres, de représentants de divers secteurs, conseils et organismes, et des cadres de gestion centraux du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.

Relance de la recherche scientifique et du développement technologique et appui à l'innovation

Le ministère se prépare à recevoir les dossiers de candidature via une plateforme numérique qui permet aux intéressés de postuler directement à ces programmes. Cette plateforme sera opérationnelle à partir du 20 mai 2021 (toutes les informations peuvent être trouvées sur le lien ci-joint www. pnr.dgrsdt.dz).

Et dans le cadre de la sensibilisation à l'importance des programmes nationaux de recherche, le Ministère a prévu des rencontres régionales en présence de tous les acteurs, représentants des institutions économiques et chercheurs, pour élaborer les problématiques des projets de recherche et de développement :

2021

19 Juin	17 Juin	15-16 Juin	14 Juin	6-7 Juin	1 Juin	31 Mai	30 Mai
Ouargla	Biskra	Constantine	Sétif	Oran	Blida	Boumerdes	Alger

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique a adopté une vision prospective qui s'inscrit dans le cadre du plan national de développement économique et social du pays. Ainsi, il s'avère que son rôle ne se limite pas uniquement à mener des recherches formatives et académiques, mais aussi à trouver de solutions de développement efficaces et au développement de structures et de mécanismes de recherche scientifique pour fournir un système de recherche intégré.

Élargissement du programme national de recherche pour inclure des aspects liés aux politiques publiques et développement humain

Lors de la réunion du gouvernement tenue le 25 novembre 2020, le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique a été chargé d'élargir les programmes nationaux de recherche pour inclure un autre programme sur les aspects liés aux politiques publiques, à la gouvernance et au développement humain, en fonction des exigences des transformations sociétales. Ces transformations nécessitent des performances efficaces à travers le développement de mesures institutionnelles et organisationnelles permettant d'atteindre un développement global, en particulier en ce qui concerne la dotation en ressources humaines capables de relever les défis.

À cet égard, ladite mission a été confiée à la commission sectorielle paritaire en droit, économie et société, qui regroupe plusieurs secteurs ministériels. Cette commission établira un programme national de recherche abordant les objectifs économiques et scientifiques, les problèmes de recherche liés au programme ainsi que les mesures nécessaires à sa bonne mise en œuvre.

En organisant des ateliers pour les chercheurs, les acteurs et les diverses institutions y afférentes, des rapports finaux comportant les contenus traduits sous forme de domaines, des axes et thèmes de recherche, seront établis.

Relance de la recherche scientifique et du développement technologique et appui à l'innovation

Livres blancs

Les livres blancs sont un pur fruit des efforts des chercheurs algériens dans le cadre de la concrétisation effective de l'initiative du secteur pour participer aux efforts visant à l'élaboration de la stratégie nationale de recherche et d'innovation pour la période 2020/2030. Cette stratégie sectorielle a pour objet principal de définir de manière objective et rationnelle les objectifs liés à la recherche et à l'innovation.

Le travail fait sur les quatre livres blancs porte sur les thèmes suivants :

Livre blanc sur la transition et la sécurité énergétique

Scannez le lien ci-joint pour voir la version numérique

Livre blanc sur la microélectronique

Scannez le lien ci-joint pour voir la version numérique

Livre blanc sur l'Intelligence Artificielle

Scannez le lien ci-joint pour voir la version numérique

Livre blanc sur la sécurité alimentaire

Scannez le lien ci-joint pour voir la version numérique

Livre blanc sur la sécurité alimentaire

Scannez le lien ci-joint pour voir la version numérique

Mise en place de systèmes agricoles avancés répondant aux besoins des consommateurs

- Préparation du sol, méthodes d'irrigation et utilisation des techniques d'énergie renouvelable
- Culture de nouvelles variétés végétales

Développement de systèmes de production intégrés à l'effet de traiter les processus de production en fonction de la spécificité et l'emplacement de chaque région dans un système de production intégré

- Techniques d'irrigation agricole et production de cultures.

L'accent étant mis sur le renforcement des capacités humaines qualifiées.

Livre blanc sur l'Intelligence Artificielle

Scannez le lien ci-joint pour voir la version numérique

Soumission de recommandations pour le développement d'infrastructures liées aux applications d'intelligence artificielle.

Création d'un environnement innovant à l'aide de l'intelligence artificielle.

Construction d'une base solide dans le domaine de la recherche et du développement et investissement dans les dernières techniques et outils de l'intelligence artificielle.

Relance de la recherche scientifique et du développement technologique et appui à l'innovation

Livre blanc sur la microélectronique

Scannez le lien ci-joint pour voir la version numérique

Affirmation de la volonté politique de s'appuyer sur la recherche scientifique, l'innovation technologique et l'économie de la connaissance comme facteurs clés pour faire avancer le processus de développement économique et social.

Développement et mise en œuvre d'un modèle économique productif moins dépendant des exportations d'hydrocarbures et favorisant l'exploitation des ressources locales.

Mobilisation des compétences nationales en Algérie et à l'étranger.

Livre blanc sur la transition et la sécurité énergétique

Scannez le lien ci-joint pour voir la version numérique

Adaptation à la nouvelle quatrième révolution économique mondiale définie par le modèle tridimensionnel en décarbonations, numérisation et décentralisation.

Formation de capacités humaines qualifiées pour maîtriser la technologie de haute précision.

Œuvrer pour une production locale durable dans le domaine de l'énergie.

Renforcement des infrastructures des entités de recherche du secteur

Plusieurs installations ont été mises en place pour renforcer les infrastructures du secteur. Ces entités de recherche sont :

Laboratoires de recherche scientifique

625 laboratoires de recherche, soit 74 % du programme souligné, ont été réalisés et reçus.

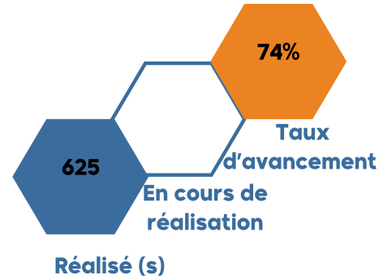

Unités de recherche

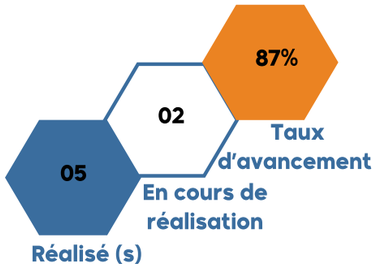

Stations expérimentales

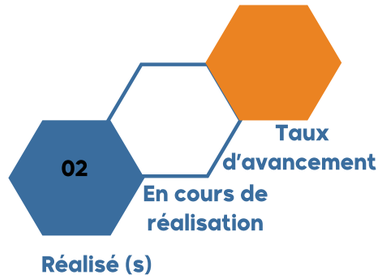

Centre d'innovation

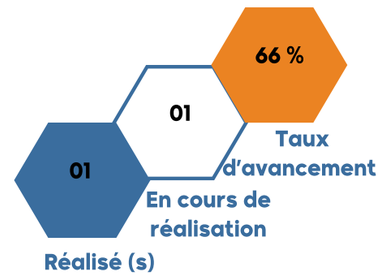

Relance de la recherche scientifique et du développement technologique et appui à l'innovation

Centres de recherche

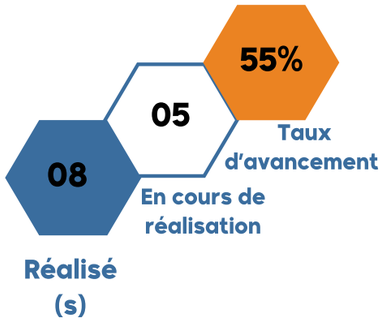

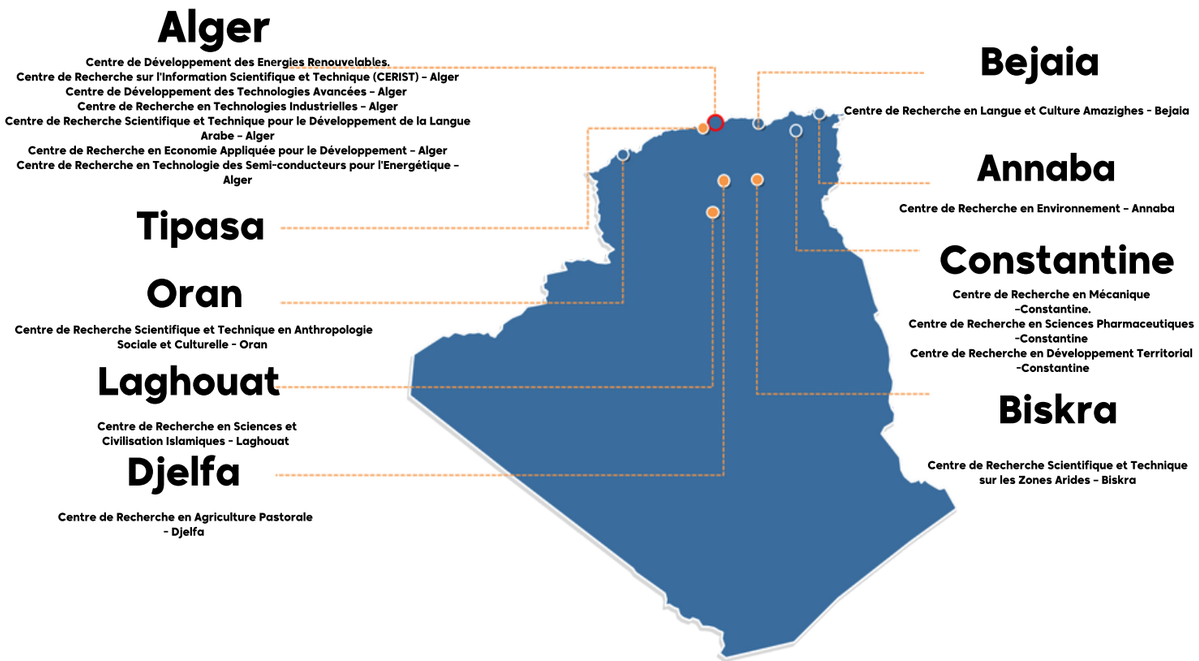

Carte de localisation des centres de recherche scientifique supervisés par le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.

Services communs

Afin de rationaliser les dépenses et comme étape stratégique pour éviter la dispersion des capacités du secteur, le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique a créé des services communs, conformément au décret exécutif n°12-293, définissant les missions, l'organisation et le fonctionnement des services communs de recherche scientifique et technologique.

Le bilan des réalisations se résume en :

Plateforme Techniques d'Analyses Physico-Chimiques

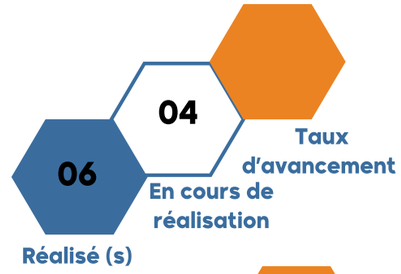

Plateforme technique

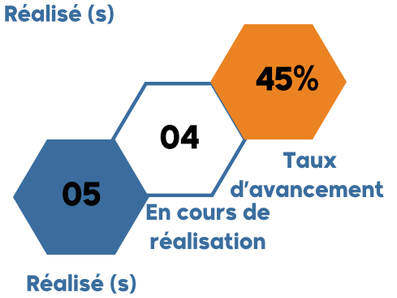

Plateforme technique pour le calcul intensif

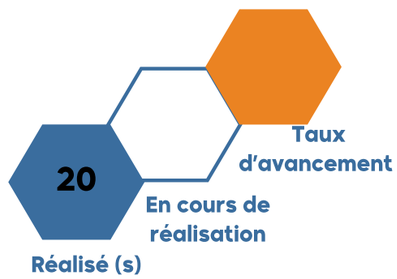

Relance de la recherche scientifique et du développement technologique et appui à l'innovation

Plateforme technique de développement de logiciels

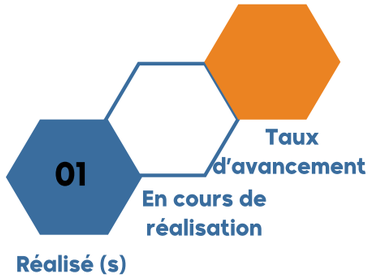

L'avant-projet de loi définissant les règles générales de l'enseignement supérieur et l'association de la recherche académique à celle de terrain

L'avant-projet de loi, définissant les règles générales de l'enseignement supérieur, consacre d'une part, l'association de la recherche académique à la recherche appliquée, et d'autre part, l'association de la recherche scientifique au développement. Les dispositions de cette loi permettent l'adoption d'une vision claire sur l'ensemble des mesures et modalités de transformation des recherches académiques en produits pratiques par leur application sur le terrain et en faisant de cette application un outil au service du développement du pays.

Formation des formateurs et élaboration des prototypes de laboratoire au modèle de production.

Éducation pour le développement

Création d'incubateurs et de centres de développement et de transformation technologiques.

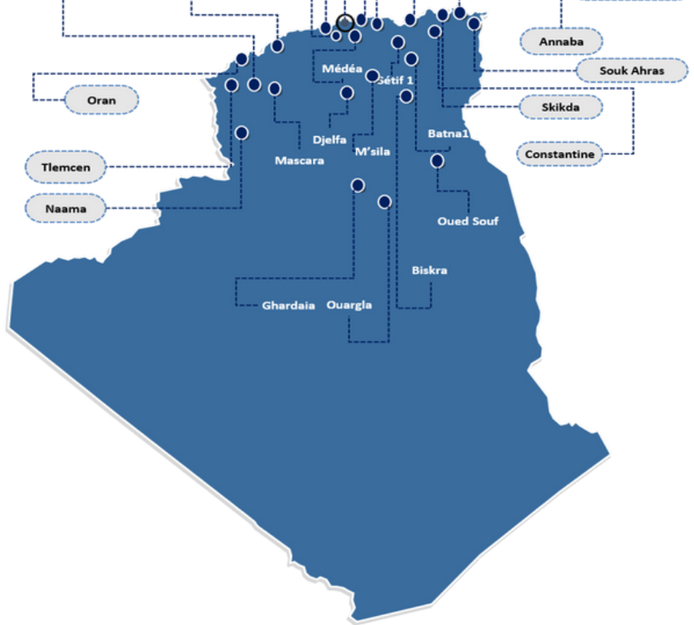

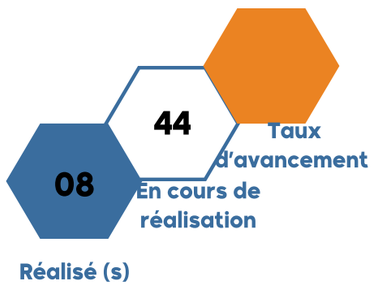

Incubateurs universitaires

Carte de localisation des incubateurs universitaires supervisés par le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.

31

Nombre de projets de recherche à caractère économique et sociale en cours de réalisation

480

Nombre de projets de recherche à caractère économique et sociale en cours de réalisation

Constitution d'équipes de recherche mixtes et mise en œuvre de projets de recherche à dimension économique et sociale.

Relance de la recherche scientifique et du développement technologique et appui à l'innovation

Recherche scientifique, épidémies et laboratoires nationaux

Ont été accrédité

- Batna
- Sidi Bel abbès
- Ouargla
- Université de Bejaïa
- Université de Annaba
- Université de Chlef
- Centre de rech. Biotech. à Constantine
- Université de Tizi Ouzou

Laboratoires de recherche chargés de diagnostic et de détection du Coronavirus

En coordination avec le Ministère de la Santé représenté par l'Institut Pasteur

26 Etablissements Universitaires

Ont bénéficié des accréditations financières afin d'engager les procédures réglementaires relatives aux marchés publics en vigueur pour l'acquisition des équipements nécessaires. Les accréditations sont estimées à 648 millions DA

Réponse à l'appel adressé aux établissements de recherche à l'échelle nationale pour la fabrication d'un appareil de respiration artificielle et les projets enregistrés dans le cadre de la lutte contre le Coronavirus.

03 Centres de recherche

Se sont lancés dans ce projet tout en ouvrant les portes à tous ceux qui peuvent apporter un plus à ce projet à l'instar des centres de recherche des technologies avancées.

Relance de la recherche scientifique et du développement technologique et appui à l'innovation

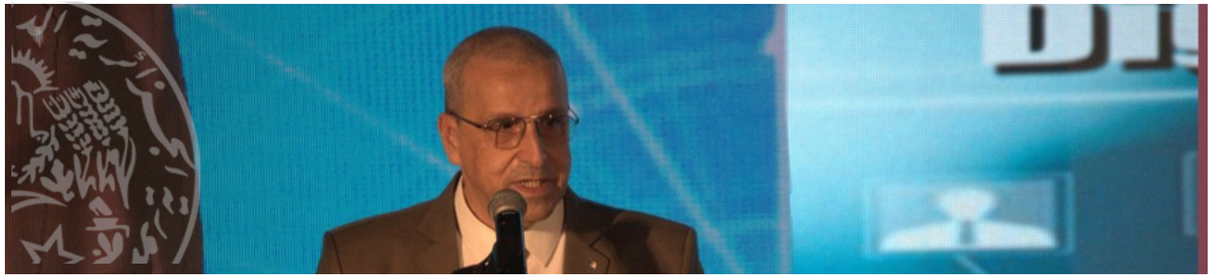

Les innovations technologiques dédiées au suivi de la propagation des épidémies

Le ministère œuvre à combler les lacunes en matière de diagnostic et des analyses médicales comme suit :

- **Augmenter le nombre des laboratoires microbiologiques,**
- **Augmenter le nombre de laboratoires spécialisés dans l'immunologie et la biochimie génétique,**
- **Œuvrer pour la création en Algérie de nombreux laboratoires accrédités et spécialisés dans l'immunologie de type 4 P,**
- **Fournir aux laboratoires les mécanismes d'analyse des séries génomiques**
- **Fournir aux laboratoires la plateforme RT PCR**
- **Créer des laboratoires qui seront des pôles d'excellence multidisciplinaires (médecins, biologistes, immunologues, biostatisticiens, bio-informaticiens),**
- **Elaborer des recherches empiriques dans le domaine,**
- **Former dans le domaine de l'épidémie.**

La numérisation et ses applications dans la recherche scientifique

Le secteur connait un essor considérable en termes de valorisations des compétences humaines et de collecte de données relatives aux chercheurs algériens à l'intérieur et à l'extérieur du pays ainsi que les établissements de recherche et les services communs.

IBTIKAR est l'une des plateformes numériques élaborées dans le cadre de la modernisation du secteur et la promotion des méthodes de formation. En effet, les chercheurs, les académiciens et les entreprises économiques de recherche bénéficient des établissements de recherche équipés pour l'élaboration de leurs travaux de recherche.

IBTIKAR est une plateforme numérique disponible sur web et téléchargeable sur Smartphone.

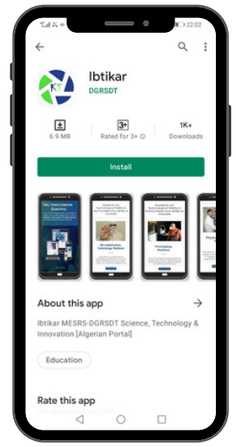

Scannez le lien ci-joint pour voir la version numérique

La plateforme du chercheur algérien est une sorte de banque de données sur les chercheurs algériens. De même, elle offre des moyens de communiquer avec les équipes de recherche.

La plateforme du chercheur algérien est une plateforme numérique qui a été récemment créée. Elle entrera en service prochainement.

Relance de la recherche scientifique et du développement technologique et appui à l'innovation

Entreprenariat et Innovation

« La stratégie d'innovation » est un nouveau pas vers un saut qualitatif dans le secteur de l'enseignement au profit des générations de cadres nationaux innovateurs, selon des concepts globaux approfondis et fondée sur des bases scientifiques méthodologiques. La stratégie renforce l'esprit de l'innovation et emboite le pas aux agendas nationaux en termes d'indicateurs principaux afin d'obtenir un produit scientifique de haute gamme et compétitive à l'échelle mondiale.

Mercredi 24 mars 2021, le Professeur Abdelbaki Benziane, ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique a supervisé à l'auditorium du MESRS, en compagnie du ministre délégué chargé de l'économie du savoir et des start-up, la cérémonie de signature d'une convention de coopération relative à l'accompagnement des universitaires et des diplômés pour la création de start-up. Cela intervient dans le cadre de l'accompagnement et l'encouragement des étudiants, dès le début de leur formation, à penser leurs propres projets et à innover pour enfin créer leurs propres entreprises.

Des manifestations pour le renforcement de l'innovation et l'entreprenariat dans les milieux universitaires

300 **détenteurs de projets de recherche**

Ont bénéficié du label start-up ou projet innovateur accordé par la commission ministérielle nationale mixte.

59 **sélections**

De projets initiés par des étudiants fraîchement diplômés dans le cadre de la première phase du projet relatif au brevet d'invention

Première semaine nationale scientifique

Diverses activités scientifiques et sportives, conférences relatives à la numération, exposition de projets scientifiques innovateurs et présentation de thèse de doctorat durant pas plus de

180 **secondes par ses auteurs en 2020 et sur la thématique de l'informatique**

30 **présentations d'établissements universitaires et leur production scientifique dans le domaine numérique**

05 **présentations de centres de recherche et leur production scientifique**

Relance de la recherche scientifique et du développement technologique et appui à l'innovation

La journée mondiale des mathématiques

Dans le cadre de la consolidation et l'enrichissement des activités de recherche, le prix de mathématiques Maurice Audin est décerné annuellement à deux chercheurs de l'Algérie et de France, et ce en récompense des efforts déployés pour l'insertion des mathématiques dans la recherche scientifique et l'innovation.

Brevets d'invention

En 2020, ont été enregistré :

28 **demandes de brevets d'invention et engagement des procédures de normalisation et d'accréditation au nombre total de** **331**

Relance de la recherche scientifique et du développement technologique et appui à l'innovation

Concours
« projets, brevets d'invention »

La direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique a organisé la première édition du concours « projet, brevet d'invention », et ce dans le cadre d'encourager les auteurs de projets à déposer des demandes de brevets. Cela constitue l'ultime objectif pour apporter plus de visibilité et améliorer le classement des universités algériennes en termes d'innovation à l'échelle mondiale.

60 projets ont été réceptionnés et **25** se sont qualifiés à la finale.

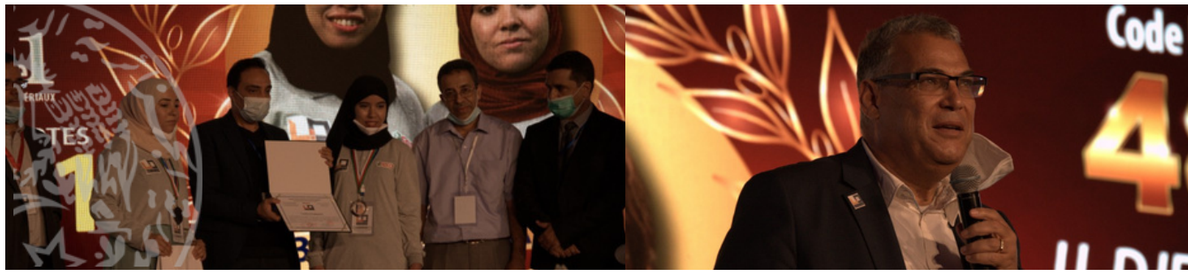

Les projets lauréats bénéficieront d'une double formation technique et technologique à travers un partenariat avec les centres de recherche suivants :

CRAPC · Cerist · CDTA · CDER · C.R.S.T.R.A

Et une formation en entreprenariat et soft skills par l'agence nationale de valorisation des

ANVREDET VALORISATION & INNOVATION **des résultats de la recherche scientifique et du développement technologique**

Relance de la recherche scientifique et du développement technologique et appui à l'innovation

Visites des structures pédagogiques

Blida

visite du pôle universitaire

Tipasa

exposition de restauration de mosaique

Ghardaïa

exposition des activités scientifiques

Tissemsilt

exposition du bureau du soutien de la technologie et de l'innovation

Alger

Rencontre avec la communauté universitaire

Oran

Foire aux innovations

Biskra

animation scientifique, culturelle sportive et soutien au clubs scientifiques

Constantine

animation scientifique, culturelle sportive et soutien au clubs scientifiques

Khenchela

Visite de terrain

Chlef

Rencontre avec la communauté universitaire

Sétif

Rencontre avec la communauté universitaire

Djelfa

Rencontre avec la communauté universitaire

Skikda

rencontre avec la communauté universitaire

Promotion de l'ouverture de l'université algérienne sur l'international

Promotion de l'ouverture de l'université algérienne sur l'international

Promouvoir l'enseignement des langues

1. Cours d'espagnol dispensés par un lecteur espagnol nommé le 11 octobre 2020 au CEIL de l'université de Bejaia au titre de l'année universitaire 2020/2021.

2. -Des cours de langue anglaise dispensés par des professeurs américains visiteurs dans le cadre du programme FULBRIGHT lancé depuis 2019 au niveau de la faculté des langues et le CEIL de l'Université d'Alger 2 Abou El Kacem Saad Allah.

6. Deux maîtres assistants turcs ont dispensé des formations au profit des étudiants d'archéologie inscrits en licence et en master à l'université d'Alger 2 et à l'université de l'Emir Abdelkader pour les sciences islamiques au titre de l'année universitaire 2020/2021.

Quelques activités de coopération ont été retardées à la suite de la situation pandémique et le confinement qui l'a accompagnée ; dont :

2. L'intégration de deux lecteurs allemands attachés au DAAD au sein de l'université d'Alger 2 et de l'université de Mohamed Ben Ahmed, Oran 2

8. -L'intégration de huit lecteurs turcs au sein de l'université d'Alger 2 et de l'Emir Abdelkader pour les sciences islamiques à Constantine.

L'exécution du programme de financement du ministère des affaires étrangères américain dont le coût s'élève à 500.000 dollars américains pour consolider la langue anglaise dans les universités algériennes. Les universités algériennes concernées par ce projet sont : Alger 1, Constantine 1 et Oran 2. Du côté américain, l'université de Colombia en est chargée de la coordination.

Statut du professeur visiteur

- Choix des universités et des institutions de recherche algériennes susceptibles de recevoir des professeurs visiteurs conformément aux normes des domaines scientifiques favorisés par l'institution tels que la visibilité, la qualité de la production scientifique

- Participation au projet du texte réglementaire qui définira le statut du professeur visiteur

- Réalisation du programme de mobilité dans le cadre de la coopération africaine et la coordination avec le ministère des affaires étrangères pour accorder des visas d'entrée à 23 nouveaux étudiants africains pour rejoindre les établissements de l'enseignement supérieur

Organisation des écoles doctorales d'été

- Annulation de ces écoles (estivales/hivernales). Deux au Nord et deux au Sud à la suite de la situation pandémique.

- Programmation d'écoles estivales et hivernales au titre de l'année 2021 en présentiel et/ou en distanciel

Promotion de l'ouverture de l'université algérienne sur l'international

Tirer profit de l'immigration des cerveaux

Etape 1 élaboration de la première base de données des chercheurs immigrés algériens dans les domaines d'enseignement, de recherche et de développement technologique

Etape 2 déterminer l'apport de la communauté algérienne immigrée en ce qui concerne :

- Encadrement de thèses et co-encadrement réalisés ou en phase de réalisation
- Projets de recherche en commun
- Brevets
- Publications et citations
- Développement d'une base de données sur la communauté algérienne immigrés
- Conventions inter-universitaires
- Activités scientifiques
- Encadrement dans le cadre des bourses de courtes durée et de longue durée PNE, PROFAS

Intensification de la coopération scientifique nationale à l'étranger

Encouragement de la mise en place des offres de formations de masters et de doctorats internationaux

- l'adoption d'une stratégie de coopération internationale dans le cadre du master et du doctorat internationaux (doubles diplômes, diplômes en commun)
- Participation à la réalisation du texte réglementaire régissant la création des projets de de master et de doctorat internationaux

Développement de la recherche scientifique à travers le co-encadrement de thèse

- Encouragement des doctorants à finaliser leurs thèses en co-encadrement, ce qui leur permet de s'adapter à l'environnement international et d'améliorer la qualité de leurs travaux
- Evaluation des procédures du co-encadrement de thèses. 25 conventions de co-encadrement de thèses internationales au titre de l'année 2020/2021 et 141 conventions de co-encadrement en phase de réalisation
- Adoption d'une stratégie adoption internationale dans le cadre de l'encadrement et du co-encadrement de thèses avec plusieurs partenaires étrangers. Toutes les thèses en co-encadrement en cours ont été élaborées en partenariat avec la France
- Révision des textes réglementaires relatif au co-encadrement

Sur la thèse internationale
Stratégie pour la création de laboratoires internationaux connectés

- Exécution du programme national de formation de formateurs à l'étranger : première sélection par le comité des experts scientifiques du 20 au 23/2/2021 suivi de la rencontre de 140 étudiants premiers du quota 80%
- Annonce de 11 offres de bourses lancées par les partenaires étrangers et suivi de la sélection des lauréats de la part des partenaires concernés
- Réalisation des programmes de coopération internationale dans le domaine de la recherche l'innovation. Appel à participation dans la réalisation des projets de recherche dans les domaines de l'agriculture et la gestion des eaux.

Promotion de l'ouverture de l'université algérienne sur l'international

Réalisation de conventions de coopération interministérielles

- Convention de partenariat dans le cadre du réseau RME pour construire 5 ateliers d'industrialisation numérique FabLab signé le 1/10/2020
- Convention de mise en place du comité des maître de conférences venant d'Espagne au sein de l'université de Béjaïa qui a été ratifié à Alger le 1/7/2020
- Convention de partenariat entre le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique et l'entreprise pharmaceutique Pfizer Algérie au profit de la formation dans les domaines pharmaceutiques industriels et de la technologie biologique signé à Alger le 20/10/2020
- Référendum entre le ministère de l'enseignement supérieur et le ministère des Affaires étrangères le ministère de commerce à la République de Hongrie sur la coopération dans le cadre des programmes de bourses hongroises programmée au titre de l'année des années universitaires 2020 2023
- Référendum avec le gouvernement britannique et irlandais concernant la création du comité algéro-britannique pour la coopération technique
- Le programme exécutif de coopération et d'échange entre le ministère de l'enseignement supérieur et le ministère de l'éducation chinois durant la période s'étalant de 2020 à 2022
- Accord exécutif entre l'Algérie et les états unis relatif à l'amélioration au perfectionnement des programmes et des pratiques d'enseignement de la langue anglaise (université de Colombia)
- Référendum de coopération algéro-turc dans le domaine scientifique et technique programme exécutif algérien algéro-italien au titre des années 2021 2023

- dernière retouche de l'accord relatif à la formation des compétences et des titres qui prends place de l'ancien référendum relatif à l'équivalence des titres scientifiques et des diplômes signé à Alger sentre l'Algérie l'ex URSS en 1969
- le programme exécutif algéro-qatari au titre des années 2021-2024 d'accord entre l'Algérie et la France sur la mise en place d'un partenariat pour consolider le domaine de l'enseignement et de la recherche scientifique
- accord de coopération scientifique avec le centre national de recherches scientifiques en France (CNRS)
- Référendum entre l'Algérie et la Tunisie sur les laboratoires d'excellence en commun
- référendum entre l'Algérie et la Tunisie sur les projets de recherche et de développement

Conventions Coopération inter-universitaires signées

832

conventions inter-universitaires signées avec des universités étrangères

pour une période de 5 à 3 ans dont 75 conventions signées entre la période qui s'étale de juin 2020 à avril 2021

- Projet de jumelage de quatre universités algériennes(Alger 2, Oran 1, Sidi Belabes, Mostaganem) et l'Académie nationale des arts dramatiques à Rome
- Projet de jumelage de quatre universités algériennes (Blida 1, Biskra, Constantine 3, Mostaganem USTHB d'Oran) et l'université de Rome.

Promotion de l'ouverture de l'université algérienne sur l'international

- **Appel à participation au prix Ibn Khaldoun (Senghor ALESCO)20%**
- **Lancement de l'activité des chaires scientifiques de l'UNISCO au sein des université de Tlemcen, Boumerdes, Ain Timouchent et du centre universitaire de Tipza 20%**

Organisation et participation dans des activités internationales

Ont été **262** manifestations scientifiques internationales **132** à compté du mois de juin à avril 2020 **502** participants de quarante nationalités différentes

Validés

- **En raison du contexte sanitaire, les événements scientifiques internationaux ont été organisés virtuellement**
- **Réunion en distanciel des ministres arabes de l'enseignement supérieur, l'ALESCO et la ligue arabe (secteur de l'enseignement) organisée par l'ALESCO le 23 septembre 2020**
- **Participation des représentants du ministère de l'enseignement supérieur aux activités de 11 sessions à distance**
- **Participation des représentants des universités algériennes à la table ronde à distance sur l'éthique de l'intelligence artificielle ainsi que la participation du représentant du secteur à la réunion relative à la création du centre international de recherche en intelligence artificielle de l'UNESCO 100%**
- **Signature d'un référendum avec l'entreprise internationale Huawei pour les technologies d'informations et de communication afin de former les étudiants brillants des institutions de recherche algérienne et accompagnement des institutions algérienne dans la formation des ressources humaines qualifiées dans le domaine des technologies d'information et de communication.**

Soutien aux projets

internationaux de recherche 2020

- **Expertise des dossiers de candidature relatifs au programme algéro-français PHC-Maghreb et Hubert-Curien PHC-TASSILI au titre de l'année 2020, et ce par les experts du comité d'expertise commun (CMEP) du 7 au 14 juin 2020**

- **En raison de la conjoncture sanitaire, la session 40 du partenariat Hubert-Curien PHC-TASSILI a été tenu le 24 juin 2020 en distanciel. Les projets retenus sont ceux de TASSILI (20 projets pour l'année 2020)**

- **Sept projets** **des opportunités de coopération avec des organisation internationales validés en 2020 et dont la durée de réalisation est de 3 ans**

Programme du Grand Maghreb

- **05 projets** **En raison de la situation pandémique et depuis mars 2020, toutes les opérations et tous les déplacements du programme algéro-français Hubert-Curien PHC-TASSILI ont été gelés**

Projets bilatéraux

Lancement d'appels à projets avec l'agence japonaise de coopération internationale JICA et SATREPS, du 5 septembre au 5 octobre 2020

Lancement de l'appel à candidature par le service culturel Wallonie-Bruxelles pour dépôt des dossiers dans le cadre du « fonds de mobilité académique maghrébine »

Promotion de l'ouverture de l'université algérienne sur l'international

Expertise des dossiers de candidats des pays suivants

Japon : 15 janvier 2020
Wallonie-Bruxelles : 5 février 2020

Programmes de soutien au stage et à l'employabilité et à la qualification

Répartis sur sept universités modèles dans le but de renforcer le leadership ainsi que le lancement de huit offres de stage professionnel. En raison du contexte pandémique, les réunions sont tenues à distance.

Projet de recrutement 2 avec le bureau international de travail (BIT)

Le projet a été lancé dans 7 universités pionnières pour renforcer les orientations des étudiants et leurs compétences en leadership ainsi que la création des clubs de recherche d'emplois et des centres d'emploi. Les activités suivantes ont été programmées dans le plan de l'année en cours :*

- **Finalisation d'un référentiel commun des compétences**
- **Finalisation des opérations d'homogénéisation des compétences de stage et des métiers**

Remarque:

Ces activités ont été réalisés dans le cadre de la réalisation de l'orientation professionnelle intersectorielle. En raison du contexte pandémique, à partir de novembre 2020, début de l'activité de développement du plan relatif à la modernisation de l'outil d'orientation avec la participation de toutes les parties prenantes citées ci-dessus (MESRS, ANEM, MFEP)

Evaluation du club de recherche d'offres d'emploi en février 2020

Bourses et formations des étudiants

Programme de formation des étudiants à l'étranger (Espagne 80, France 20, Irlande 134, Hongrie 52) à raison de trois vols consacrés aux étudiants

10 Octobre pour la Hongrie

14 Novembre pour l'Espagne

19 Janvier pour l'Irlande

Renouvellement de 825 bourses de perfectionnement à l'étranger par la commission nationale de formation et de perfectionnement à l'étranger

Bourses
à distance

1300 étudiants et enseignants
Rapatriement

284 étudiants étrangers
Rapatriement

04 réseau de regroupement estudiantin
Création

03 vols spéciaux pour permettre aux étudiants de rejoindre les universités à l'étranger
Programmation
Hongrie, Espagne, Irlande

Communication et informations relatives aux projets

Organisation d'une viséo-conférence avec les étudiants ayant obtenu des bourses en Irlande et la commission d'orientation de la langue anglaise du 7 au 10 janvier 2021.

Révision des dispositifs législatifs et réglementaires de l'enseignement supérieurs

Révision des dispositifs législatifs et réglementaires de l'enseignement supérieurs

Le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique a rédigé et révisé certains textes juridiques en vue d'adapter le système de la formation supérieure aux nouveaux changements et remédier à certains des points constatés dans certains textes, notamment par des réformes structurelles et qualitatives.
Le processus de préparation et d'examen a porté sur différents aspects du secteur (structures, qualité, gestion, mode de formation supérieure etc.). Cette opération a été concrétisée par la promulgation de certains textes. Alors que d'autres sont en cours d'étude soit au niveau des services gouvernementaux compétents (secrétariat général du gouvernement, la direction générale de la fonction publique et de la réforme administrative), soit au niveau de l'administration centrale.

Ces textes s'inscrivent sous plusieurs axes, comme suit :

Réforme de la formation supérieure.

Élargissement des établissements de l'enseignement supérieur.

Révision des dispositifs législatifs de l'enseignement supérieur.

Le parcours scientifique et professionnel de l'enseignant chercher et du chercheur permanent.

Gouvernance des établissements de recherche.

Encadrement de l'activité des associations estudiantines.

Décentralisation des activités administratives

JOURNAL OFFICIEL
DE L'ÉTAT ALGÉRIEN
الجريدة الرسمية

Révision du cadre législatif de l'enseignement supérieur

- **Réactualisation de la Loi d'orientation dans l'enseignement supérieur, adopté en 1999.**
- **Début de la préparation du projet et élaboration d'un plan général par un groupe de travail commun.**
- **Soumission du projet aux conférences régionales des universités, aux partenaires sociaux et aux experts pour enrichissement.**
- **Le projet de loi est actuellement soumis au Secrétariat général du gouvernement pour étude.**

Axes principaux du projet de texte

- **Maintenir les bases de la formation supérieure en la structurant en trois cycles.**
- **Révision de l'organisation de la formation en sciences de l'ingénierie par la reconsidération du diplôme d'ingénieur.**
- **L'organisation de la formation en sciences médicales qui ne possède aucune consécration légale au niveau du texte législatif.**
- **La mise en place de conditions d'exercice du suivi pédagogique sur les établissements relevant d'autres départements ministériels avec détermination des établissements qui front l'objet de ce suivi.**
- **Maintenir et consolider les règles et les conditions de création d'établissements privées de formation supérieure.**
- **L'attribution/détermination des dispositifs de validation des diplômes de l'enseignement supérieur et des conditions de reconnaissance des diplômes étrangers.**

Révision des dispositifs législatifs et réglementaires de l'enseignement supérieurs

fondamentaux du projet

Principes

3 **Amélioration de la gouvernance des établissements universitaires.**

2 **Garantie de l'harmonisation du système de l'enseignement et de la formation supérieure.**

1 **Respects de l'enceinte universitaire et protection des libertés académiques.**

6 **L'ouverture de l'enseignement supérieur.**

5 **Coopération interuniversitaire et rapprochement avec le milieu social et économique.**

4 **L'ouverture de l'enseignement supérieur.**

- L'Ecole Nationale Supérieure des Forêts en vertu du décret exécutif n0 20-167 du 27 Janvier 2020.
- L'Ecole Nationale Supérieure des Energies Renouvelables, Environnement et Développement Durable en vertu du décret exécutif 20-152 du 8 Janvier 2020.
- L'Ecole Nationale Supérieure en Sciences et Technologies de l'Informatique et du Numérique en vertu du décret exécutif 20-325 du 22 Août 2020
- Promotion de 4 centres universitaire au rang d'université. Il s'agit des centres universitaires de **Tamanrasset, Ghilizane, Ain Temouchent et Tissemsilt** ; sachant que la première proposition contenait 6 centres universitaires.
- L'initiation de deux projets de décrets exécutifs portant :
  Création de l'Ecole Nationale Supérieure des Mathématiques
  Création de l'Ecole Nationale Supérieure de l'Intelligence Artificielle

Création des établissements de l'enseignement supérieur.

Transformation des centres universitaires en universités.

Création des établissements suivants

Élargissement du réseau des établissements supérieurs.

Des projets de décrets exécutifs sont en cours d'achèvement, s'articulant autour de :

Réforme du système de l'enseignement supérieur

Il s'agit de la préparation d'un projet de décret exécutif

Concernant le système d'études pour l'obtention du diplôme de licence, du master et du doctorat et portant annulation du décret 265-08 du 19 août 2008, le texte a pour but:

Adaptation et accompagnement du système de formation supérieure aux changements qualitatifs et structurels du secteur de l'enseignement supérieur.

Uniformisation et harmonisation du système de formation supérieure à tous les cycles.

Standardisation des diplômes du système de formation supérieure.

Le projet de décret porte réforme du système d'études depuis 2008

- **Définir les concepts qui sous-tendent le système de formation supérieure.**
- **Possibilité de recourir à d'autres modes de formation (formation à distance, animation, formation d'habitat...) en plus de la formation présentielle.**
- **Veiller à ce que les disciplines de formation soient alignées et adaptées aux exigences de la politique nationale de formation supérieure, en créant un comité pédagogique pour chaque domaine et filière.**
- **Création d'une commission nationale de réhabilitation de la formation pour le premier et second cycle.**
- **Amélioration de la formation du troisième cycle « doctorat ».**
- **Adoption de dispositions transitoires en vue de l'élimination des promotions de formation inscrites à la date de la présente décision.**

De nombreuses observations et suggestions sont reçues des conférences régionales des universités et des structures centrales.

Le projet de texte est en cours de validation par le Premier Ministère

Révision des dispositifs législatifs et réglementaires de l'enseignement supérieurs

Le parcours scientifique et professionnel de l'enseignant chercher et du chercheur permanent.

Promulgation d'un décret exécutif fixant les conditions et modalités d'obtention d'une habilitation universitaire ayant pour but :

- **Standardisation et clarification des conditions d'obtention de l'habilitation universitaire en tant que phase principale et essentielle du parcours scientifique et professionnel de l'enseignant chercheur et du chercheur permanent.**
- **Élimination des inégalités et des disparités entre les établissements universitaires et même au sein de l'établissement entre les facultés et les instituts par rapport à l'évaluation du dossier du candidat.**
- **Garantie de l'égalité, la justice et la transparence.**

Le texte est centré sur

1. **Sélectionner les catégories qui bénéficient de la procédure de candidature à l'habilitation universitaire et qui sont:**
   - Maître de conférences « B », Maître de recherche « B ».
   - Le personnel militaire et civil du Ministère de la défense nationale qui ont le profil.
2. **Assouplissement des procédures d'obtention de l'habilitation et d'examen des dossiers de candidature pour l'habilitation universitaire par des comités régionaux créés au niveau des conférences régionales des universités.**
3. **Standardisation de la condition de l'expérience professionnelle de tous les titulaires d'un doctorat sciences ou LMD d'une durée de trois année d'exercice.**
4. **Évaluation du dossier de candidature à l'université sur la base d'une grille de notation normalisé établie par le ministre de l'enseignement supérieur.**
   Quelques suggestions et observations sont reçues des conférences régionales, de certains experts et des structures de l'administration centrale.
   Le texte est prêt dans sa dernière version en attendant l'approbation du Ministre pour les procédures en vigueur.

Gouvernance des établissements de recherche.

Il s'agit de la préparation d'un texte réglementaire (Décisions interministérielles)

Déterminant les systèmes internes des divers centres de recherche scientifique et des agences thématiques de recherche.

- **L'adoption de ces textes réglementaires permettra de mieux assurer les aspects réglementaires, administratifs et scientifiques de l'exécution des fonctions assignées aux établissements de recherche en vertu des textes juridiques, en particulier du décret exécutif n° 13-19 du 13 août 2019 fixant le fonctionnement, l'organisation et le déroulement des tâches de l'Agence Thématique de Recherche.**
- **C'est dans ce cadre qu'est officialisé l'organisation interne du Centre de Recherche sur l'Environnement, l'Aménagement du territoire, la gestion administrative de l'Agence Thématique de recherche, les Centre de Recherche en Sciences Pharmaceutiques, Centre de Recherche en Environnement...**
- **Réorganisation de l'administration centrale en vertu des décrets exécutifs no 134-21 du 7 avril 2021, dans le cadre de la vision stratégique et prospective du secteur de l'enseignement supérieur et la recherche scientifique et en vue de l'instauration de l'efficacité et de l'harmonisation entre les différents intérêts de l'administration centrale et les établissements. Le ministère a introduit des réformes structurelles et organisationnelles dans toutes les directions générales centrales et dansl'inspection générale.**
- **Décret exécutif no 134-21 du 7 avril 2021 portant organisation de l'administration centrale du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.**
- **Décret exécutif no 135-21 du 7 avril 2021 portant organisation de l'inspection générale du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.**

Ainsi, de nouvelles directions centrales et sous-directions ont été créées avec l'annulation de quelques sous-directions comme l'indique le l'organigramme suivant :

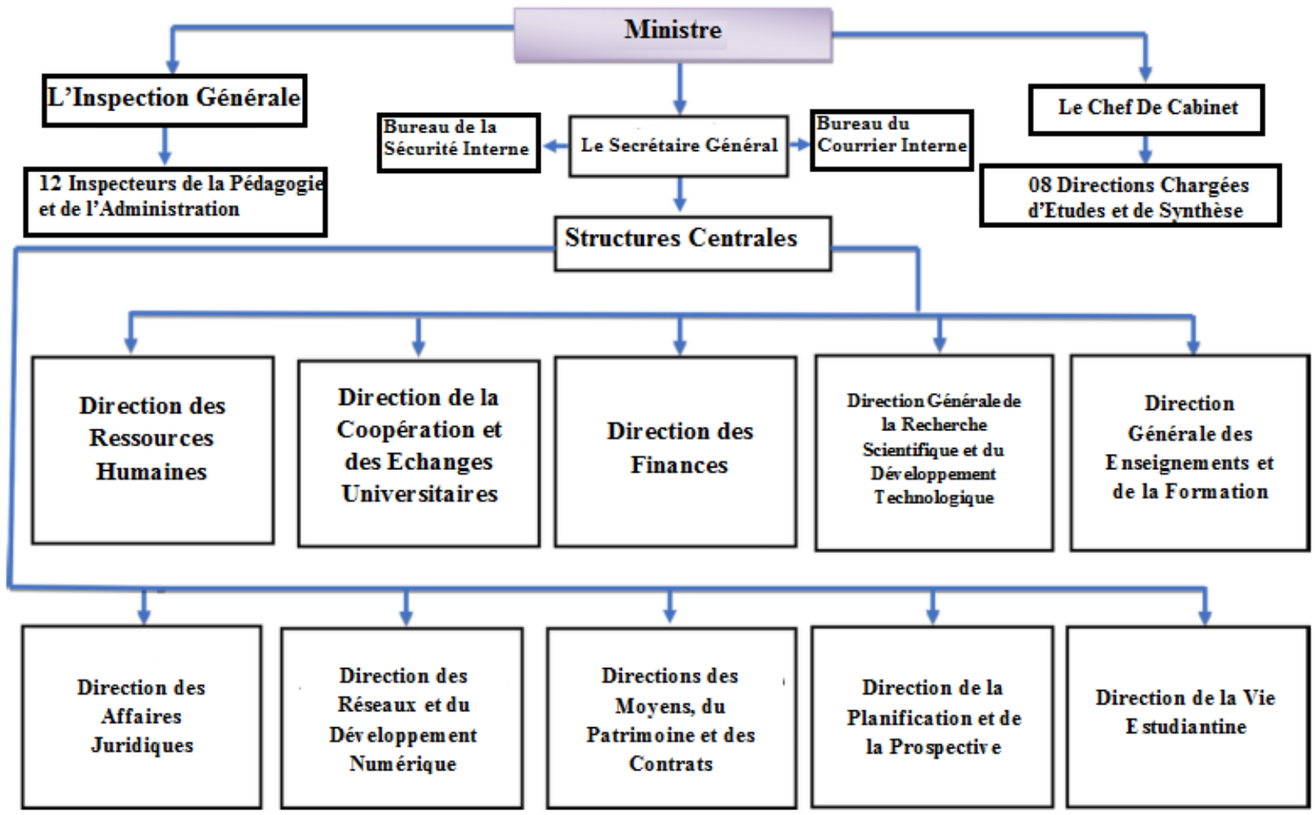

Nouvel organisation du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

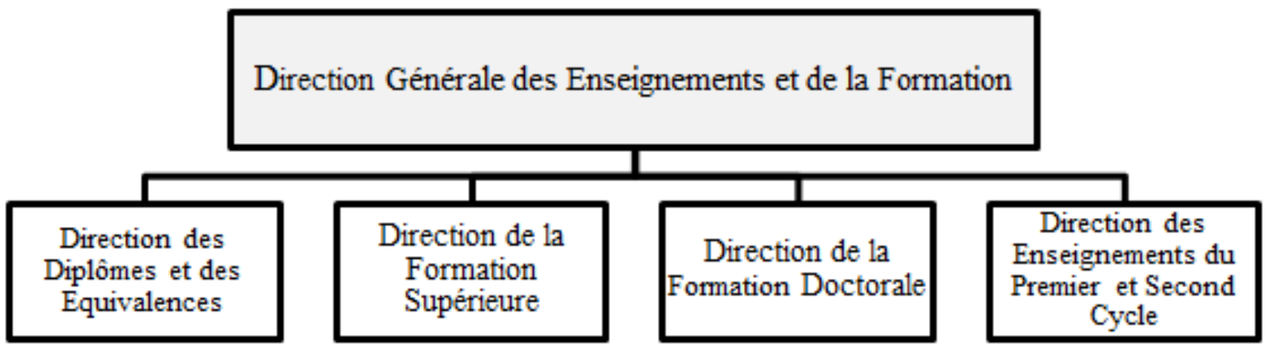

Nouvel organigramme de la Direction Générale des Enseignements et de la Formation

Nouvel organigramme de la Direction Générale de la Recherche Scientifique et du Développement Technologique

Promotion et modernisation des mécanismes de la gouvernance universitaire

Promotion et modernisation des mécanismes de la gouvernance universitaire

La gouvernance

- Réorganisation de l'administration centrale du Ministère de l'enseignement supérieur par l'élaboration d'un projet de décret exécutif.
- Réorganisation de l'Inspection générale du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique par l'élaboration d'un projet de décret exécutif.
- Suivi de la mise en place d'une agence algérienne d'assurance qualité et d'accréditation par l'élaboration du projet de texte Réglementaire y afférent.
- Suivi de la mise en œuvre de mesures visant à simplifier et à améliorer les procédures administratives et à évaluer périodiquement les résultats obtenus.
- Élaboration d'un guide de référence pour la réforme budgétaire dans le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique dans le cadre de l'application des dispositions de la loi organique des lois de finances, ainsi qu'un rapport sur les priorités et la planification dans le cadre du projet de programme budgétaire pour l'année 2021 à titre expérimental.
- Contribution à l'élaboration du projet de stratégie nationale de prévention et de lutte contre la corruption dans le cadre d'un travail intersectoriel.
- Mise en place d'un réseau d'évaluation des risques de corruption dans le secteur des œuvres universitaires, validé par l'organe national de prévention et de lutte contre la corruption.
- Contribution à la mise en œuvre du programme national de lutte contre la pollution et de protection de l'environnement en équipant 314 véhicules du parc du secteur au GPL.

- Amélioration du l'environnement social dans le secteur à travers le déblocage des situations financières non réglées et à travers le règlement des dettes des enseignants, chercheurs et fonctionnaires.
- Élaboration d'une feuille de route pour l'utilisation de la plate-forme de gestion électronique des documents au niveau de la direction centrale du Ministère.
  - Maintien de la progression de l'instauration de l'assurance qualité des établissements universitaires et de diagnostiquer les processus achevés.
  - Suivi de l'auto-évaluation des établissements universitaires conformément au Référentiel National de l'Assurance Qualité.
- Élaboration d'un projet de texte de loi règlementant la création de l'Agence Nationale d'Assurance Qualité et d'Accréditation.

Intégration des technologies

de l'information et de la communication dans le processus de gestion

- Élaboration d'un cahier des charges pour l'acquisition d'une plate-forme numérique nationale de téléconférence pour le secteur.
- Suivi de la coordination avec le Ministère des postes et des télécommunications en vue de l'exécution du contrat établi entre le Centre de Recherche sur L'information Scientifique et Technique (CERIST) et Algérie Télécom pour la généralisation du réseau académique national afin d'augmenter dix fois le débit d'internet et créer un pôle Sud.
- L'annonce d'un appel d'offres visant à renforcer la capacité d'accueil du centre de données du secteur.
- Organisation d'ateliers avec l'instance de certification électronique pour discuter les modalités d'intégration de la signature électronique sur Progress (la certification des diplômes universitaires dans un premier temps).

Promotion et modernisation des mécanismes de la gouvernance universitaire

L'élaboration d'une vision

sur la réforme du système des œuvres universitaires

Un document a été finalisé comprenant un diagnostic de l'état actuel du système des œuvres universitaires, ainsi qu'une série de propositions et de perceptions pour réformer ce système en fonction de plusieurs scénarios. Ce document a été transmis aux autorités compétentes.

- **Élaboration du programme d'évaluation des établissements universitaires.**
- **Élaboration d'une fiche d'indicateurs pour évaluer les résultats des établissements d'enseignement supérieur.**
- **Préparation d'un guide du projet d'établissement.**
- **Achèvement du projet européen d'ingénierie pédagogique 7.**
- **Deux formations ont été organisées, l'une sur la gouvernance en janvier 2021 et l'autre sur la formation des formateurs en février 2021. Une session de formation pour les vice-recteurs des établissements universitaires chargées des relations extérieures a été également organisée en mars 2021.**
- **Suivi de la mise en œuvre du plan sectoriel de simplification ainsi que la facilitation des procédures administratives.**
- **11 opérations numérisés ont été enregistrées pour certaines procédures administratives, dont deux ont été mises en œuvre.**

Des grilles d'évaluation a été mises en place à l'intention des responsables des établissements universitaires et de recherche (Recteur, Secrétaire général), en coordination avec les conférences régionales des universités, visant l'évaluation objective selon la nature de l'établissement, ses objectifs et les résultats obtenus, et ce sur la base des indicateurs d'évaluation portant sur l'ensemble des aspects, qu'il s'agisse de la pédagogie, de la recherche ou de la gestion administrative. Ces grilles d'évaluation peuvent être consultées pour assurer la transparence de leur application sur le terrain.

Promotion et modernisation des mécanismes de la gouvernance universitaire

La Numérisation

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique veille, depuis l'arrivée du ministre Abdelbaki Benziane à la tête du secteur en juillet 2020, sur la transition numérique pour faire face à l'épidémie et ses répercussions sur le secteur. Des priorités de travail ont été ciblées pour la numérisation du secteur. Il s'agit essentiellement de trois points qui peuvent être classés comme suit:

Stratégie zéro-papier

L'utilisation des technologies de l'information et de la communication pour faire face à la COVID 19

La transition numérique est inévitable pour la modernisation du secteur.

Stratégie zéro-papier

Grâce à la stratégie zéro-papier, qui est un outil de gouvernance visant à réduire l'utilisation des documents administratifs et à diminuer la consommation de papier, le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique adopté une série de mesures qui peuvent être résumées comme suit :

- Suppression des correspondances sous format papier entre les établissements d'enseignement supérieur et les établissements de recherche scientifique et adoption à 100 % la messagerie éléctronique en ligne.
- Réduction des documents administratifs (pour la candidature et l'inscription aux études de Master, organisation du concours national d'accès au deuxième cycle des écoles supérieures, dépôt des dossiers de candidature au doctorat, soutenance de thèse de doctorat).
- **L'inscription universitaire de nouveaux bacheliers s'est déroulée exclusivement en ligne.** https://www.progres.mesrs.dz/webet
- **L'inscription pour l'hébergement et les bourses universitaires pour les nouveaux bacheliers s'est faite exclusivement en ligne.** https://www.progres.mesrs.dz/webonou
- **Portail du transfert universitaire en ligne :** https://www.progres.mesrs.dz/webetu
- Le paiement des droits d'inscription s'est fait par le biais du paiement électronique.

Remarque :

Ces portails sont ouverts uniquement pendant les périodes d'inscription prévues dans le calendrier ministériel.

- Demande de licence de création d'un établissement privé de formation supérieure.
- Numérisation du dépôt du dossier de candidature au concours de formation au résidanat.
- Numérisation de la procédure de sélection des experts chargés de l'étude des Projets de Recherche Formation-Universitaire PRFU.
- Numérisation de la procédure de candidature des enseignants à l'habilitation universitaire.
- Numérisation de l'évaluation des offres de formation proposées par les établissements de formation supérieure appartenant à d'autres départements ministériels et à des établissements privés de formation supérieure.
- Numérisation de l'action de création d'entreprise filiales.

L'utilisation des Technologies de l'information et de la communication pour faire face à la COVID 19

Depuis la nomination du professeur Abdelbaki Benziane au poste de ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, le ministère a vécu une conjoncture exceptionnelle. Il s'agit de la crise sanitaire de la Covid 19 qui a changé le cours de la vie mondiale par l'adoption d'une série de mesures préventives qui assurent la protection de la vie des gens. C'est pourquoi, le e Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique a œuvré pour protéger la vie des étudiants et des employés du secteur en tant que premiers tuteurs, en respectant le protocole sanitaire et en maintenant le bon déroulement des études grâce à un enseignement à distance basé sur l'investissement et l'exploitation des technologies de l'information et de la communication comme suit :

- Création de plateformes spéciales pour la compilation des cours de la première année de licence (800 cours sont enregistrés et diffusés en collaboration avec l'Université de la Formation Continue).
- Accord avec les opérateurs (Algérie Télécom, Djeezy, Mobilis et Ooredoo) pour faciliter aux étudiants l'accès à ces plateformes en offrant des facilités et des tarifs différenciés pour les utilisateurs.
- **Un portail national rassemblant toutes les plateformes:** http://elearning-mesrs.cerist.dz/

Promotion et modernisation des mécanismes de la gouvernance universitaire

La Transition Numérique

est inévitable pour la modernisation du secteur.

Lutter contre la bureaucratie

- Élaboration d'une plateforme illustrant les postes de doctorats disponibles dans les différentes disciplines sur tout le territoire national.
- L'authentification des diplômes universitaires se fait en ligne, et le processus peut facilement être suivi, avec la possibilité de soumettre des recours.
- Mise en place d'un système de suivi des étudiants étrangers dans les universités algériennes.
- Mise au point d'une application numérique pour la réservation de rendez-vous ou la soumission des recours.

Garantir la transparence

- Mise au point d'une application numérique incluant la charte d'éthique et de déontologie universitaire élaborée par le Conseil d'éthique et de déontologie universitaires.
- Mise au point d'un système d'évaluation du niveau des œuvres universitaires.
- Suivi permanent et accès direct à la page du Ministre sur les réseaux sociaux pour répondre aux recours et aux doléances.

Accords

pour l'amélioration de la qualité d'internet

- Accord entre le Centre de recherche sur l'information scientifique et technique (CERIST) et Algérie Télécom pour augmenter dix fois le débit d'internet.

Consolidation du dialogue avec les partenaires sociaux et promotion de la stratégie communicative

Consolidation du dialogue avec les partenaires sociaux et promotion de la stratégie communicative

Le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique a adopté comme vision stratégique la démarche participative, consultative et communicative visant à impliquer les partenaires sociaux et à les motiver pour s'engager dans la concrétisation de la stratégie du secteur et dans l'amélioration de sa gouvernance. Le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique a opté pour une stratégie de dialogue social en tant que mesure proactive pour renforcer et consolider les relations.

Consolidation du dialogue avec les partenaires sociaux.

Pour soutenir cette stratégie, le ministère a suivi le principe du dialogue présentiel au niveau du ministère et au niveau des établissements universitaires. Ce principe s'est manifestés lors des rencontres du ministre et du secrétaire avec les partenaires sociaux et universitaires, les syndicats et les associations estudiantines. Ces réunions périodiques ont enrichi les différents dossiers proposés afin de trouver des solutions aux préoccupations des deux parties, commençant par le dénouement des litiges relatifs aux problèmes syndicaux et associatifs.

Évolutions des contestations des syndicats et des associations estudiantines de Janvier à Mars 2021.

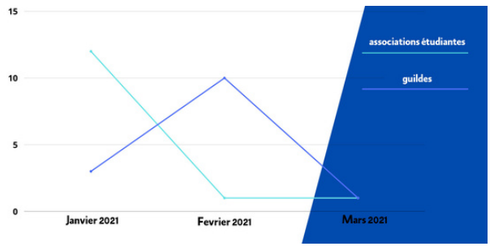

Associations estudiantines

12

Nombre de rencontres avec les partenaires sociaux

nombre de rencontres du secrétaire général

7

Nombre de rencontres du ministre

7

syndicats des enseignants

3

Syndicats des travailleurs

3

En plus de l'examen des projets commençant par l'élaboration d'un protocole sanitaire pour l'achèvement de l'année universitaire 2019- 2020 et pour préparer la rentrée universitaire nouvelle 2020-2021 de tenir les conférences nationales et régionales en présentiel et par téléconférence pour l'organisation et la coordination qui rassemblent l'administration centrale et les responsables des établissements universitaires, de recherche, de service et les partenaire sociaux.

Stratégie de communication

Pour diffuser la culture de la démarche participative et la promouvoir, une large campagne a été couverte par les médias audiovisuels et la presse écrite dans le secteur public et le secteur privé.

L'interaction instantanée

Pour encourager la communauté universitaire à s'engager et à suivre les progrès et à mettre la technologie de l'interaction instantanée en œuvre, le ministère a ouvert La voie devant les citoyens pour exprimer leurs opinions et garder un œil sur la suite des événements dans le secteur par le biais des plateformes numériques et réseaux sociaux.

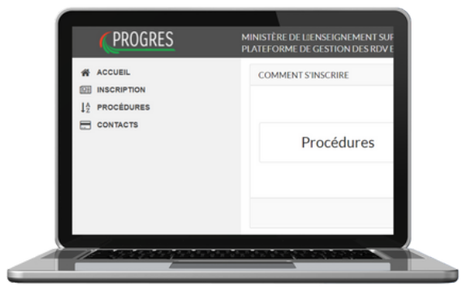

Scannez le lien ci-joint pour voir la version numérique

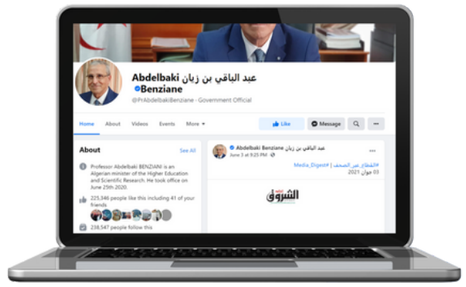

Scannez le lien ci-joint pour voir la version numérique

Consolidation du dialogue avec les partenaires sociaux et promotion de la stratégie communicative

225000 j'aime

57 000 de vues par mois

Couverture des publications

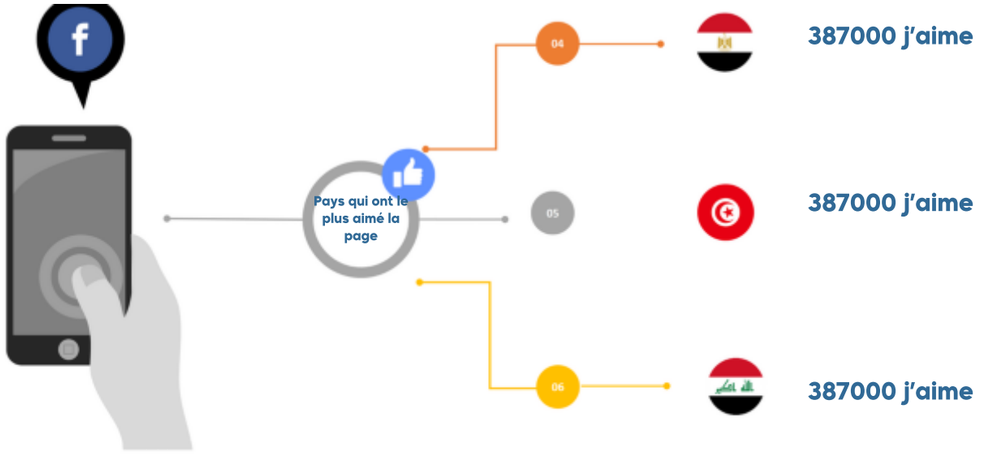

387000 j'aime

387000 j'aime

387000 j'aime

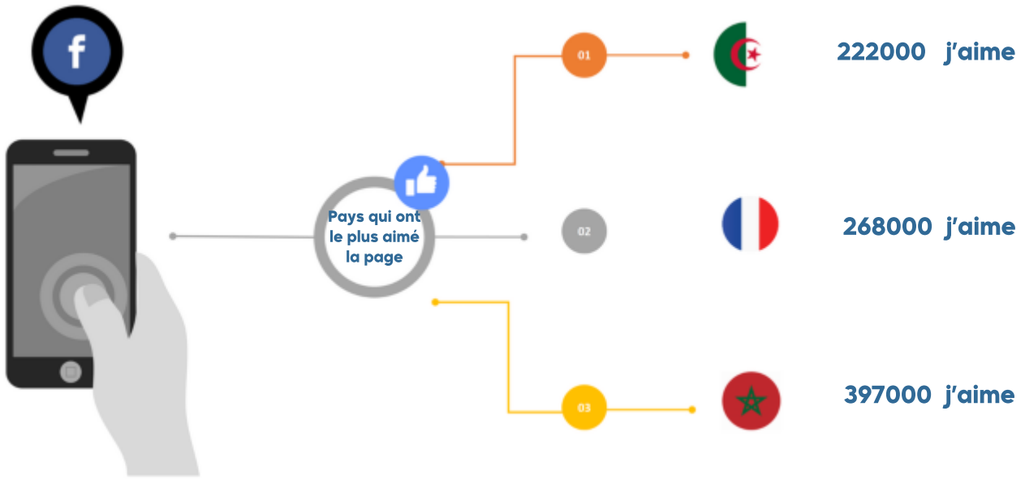

222000 j'aime

268000 j'aime

397000 j'aime

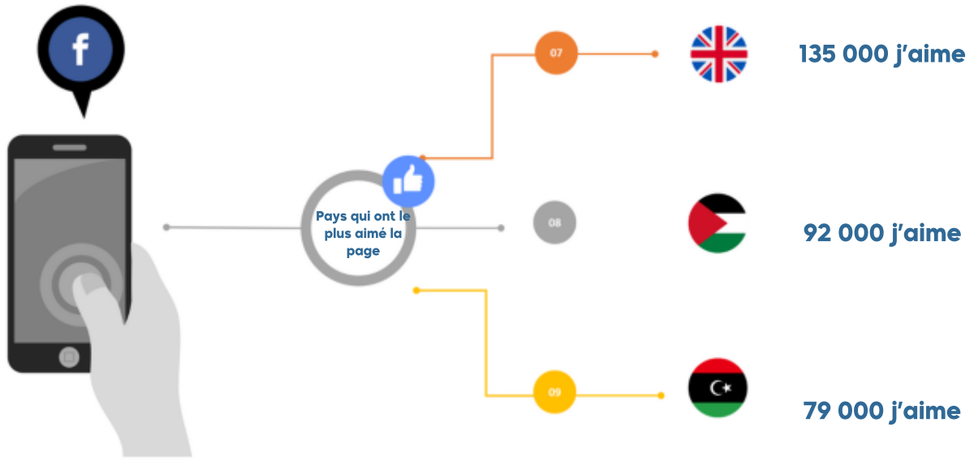

135 000 j'aime

92 000 j'aime

79 000 j'aime

Consolidation du dialogue avec les partenaires sociaux et promotion de la stratégie communicative

La stratégie dans la presse:

La stratégie du ministère a été couverte par la presse dans les secteurs public et privé, en langues arabe et française. Le nombre d'articles publiés relatifs au secteur a ainsi connu une augmentation, preuve du nombre d'activités menées dans le cadre de cette approche. Plusieurs entretiens avec le ministre ont été tenus et publiés dans les journaux d'expression arabe et d'expression française.

Presse Algérienne en arabe
Du 1 juin 2020 au 31 décembre 2020

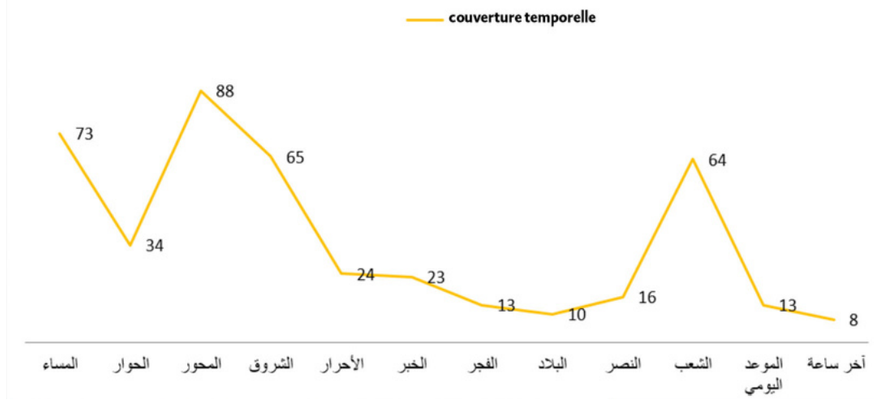

Presse Algérienne en arabe
Du 1 janvier 2021 au 3 juin 2021

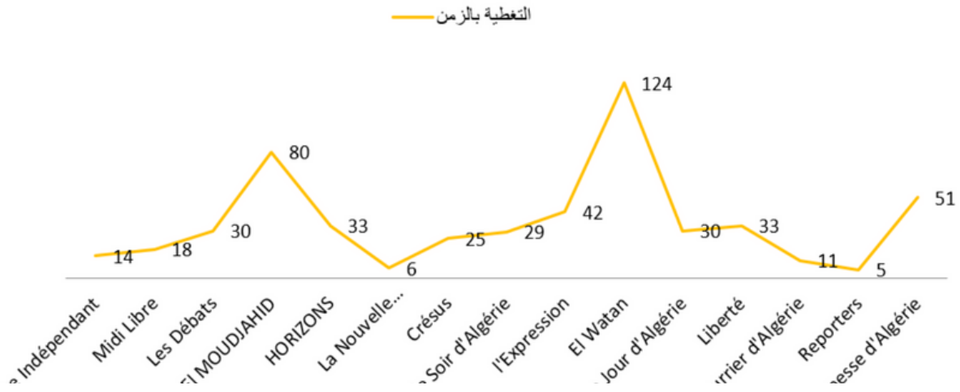

Presse Algérienne en français
Du 1 juin 2020 au 31 décembre 2020

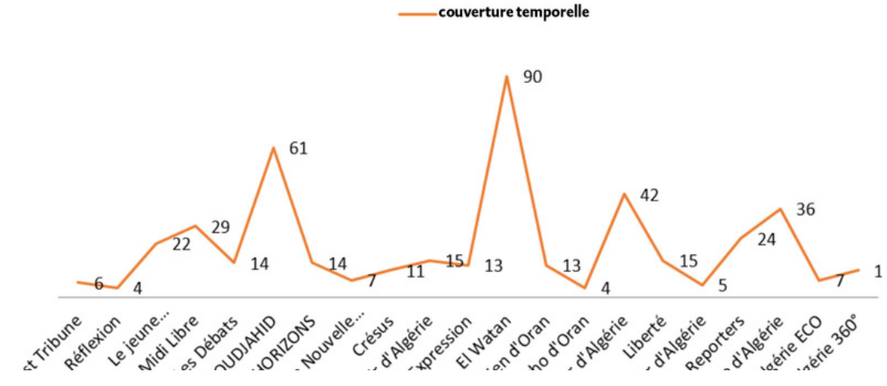

Presse Algérienne en français
Du 1 janvier 2021 au 3 juin 2021

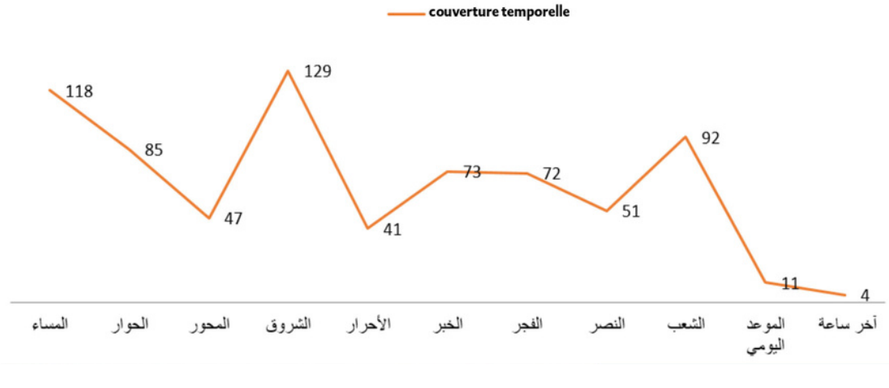

Promotion de la vie étudiante et réforme de la gouvernance des œuvres universitaires

Promotion de la vie étudiante et réforme de la gouvernance des œuvres universitaires

Les œuvres universitaires

L'une des priorités du programme d'action du secteur a été de chercher à modifier les modes de gouvernance du système des œuvres universitaires. Cela passe par une amélioration des services d'hébergement, de restauration, de transport et de divers autres prestations.
Dans ce contexte, les réseaux de services universitaires ont été élargis par de nouvelles structures qui ont été inaugurées par le professeur Abdelbaki Benziane lors de ses visites sur le terrain effectuées dans 24 Wilayas

a inauguré → **19.500 lits**

a visité **24 Wilayas** depuis son arrivée à la tête du ministère, monsieur le ministre a visité 24 Wilayas

a inspecté → **39.500 lits**

L'hébergement

Les inaugurations

Bejaia
2000 lits

Ouargla
1000 lits

Tiaret
1000 lits

Skikda
2000 lits

Tipaza
2000 lits

Tissemsilt
2000 lits

Biskra
2000 lits

Médéa
2000 lits

Sétif
1000 lits à El Eulma.

Bejaia
2000 lits à Amizour

Blida
1000 Résidence universitaire Saad Dahleb

Blida
2000 Résidence universitaire de l'Université Ali Lounici.

Laghouat
Résidence interne équipée pour enseignants.

Inspections

Oran
8000 lits: résidence universitaire Belkaid

Ouargla
centre de divertissement scientifique: résidence universitaire Abou Ammar (garçons)

la résidence Salem Ben Younes (filles)

Chlef
500 lits à Ténès.

Oum Bouaghi
centre médico-social

Ghardaïa
1000 lits réalisation/ construction d'une nouvelle résidence

Médéa
la résidence universitaire Hassan Ben Mouloud à Kouala et ordonnance de sa fermeture

Réalisation/ construction d'une nouvelle résidence universitaire

Tiaret
2000 lits

Khenchla
4000 lits réalisation construction d'une nouvelle résidence universitaire.

Alger
11000 lits
Pôle Universitaire des Sciences et Technologies à Sidi Abdallah.

Blida
2000 lits pour la résidence universitaire Ouzra

Blida
réhabilition de 4 résidences universitaires Saad Dahleb Blida 2

Promotion de la vie étudiante et réforme de la gouvernance des œuvres universitaires

La restauration

Pour la restauration, de nombreux restaurants universitaires ont été inaugurés : cinq restaurants inaugurés et un inspecté pour un total de 439. En outre, deux manuels ont été développés par des professionnels pour améliorer la qualité nutritionnelle des repas servis et uniformiser les procédures en matière de sécurité alimentaire.

Inaugurations et inspections

Ghardaïa

Un restaurant central

Laghouat

Un restaurant central d'une capacité d'accueil de 600 personnes

Khenchla

inspection d'un projet de restaurant central

Tipaza

Un restaurant central d'une capacité d'accueil de 800 personnes à Koléa

Tissemsilt

Un restaurant central d'une capacité d'accueil de 680 personnes

Blida

Un restaurant l'Université Lounici

Auditoriums et salle de sport

Oran

Inauguration d'une nouvelle salle de sport à l'Université des Sciences et Technologies d'Oran USTO.

Blida

Inauguration d'un complexe sportif Saad Dahleb Blida 2

Tissemsilt

Inauguration d'une salle omnisport

Blida

Inauguration d'un auditorium polyvalent incluant une salle de sport et des restaurants

Alger

Inspection et nomination d'une piscine

Un stade olympique de football

Un terrain de basketball

Université Alger 3

Promotion de la vie étudiante et réforme de la gouvernance des œuvres universitaires

Dans ces circonstances exceptionnelles, les services de transport ont été renforcés par la prise en charge des étudiants entre et à l'intérieur des Wilayas compte tenu de la suspension des transports publics et privés conformément au protocole sanitaire.

Transport

2.444 bus ont été pour le transport de **71.300** étudiants

3.260 étudiants du sud ont été pris en charge

mobilisés

Une feuille de route d'urgence

A la demande des autorités, une feuille de route d'urgence en 7 points a été élaborée pour résoudre à court terme des problèmes relatifs aux cités universitaires, comportant des mesures urgentes à prendre au niveau des résidences universitaires et s'articulant autour de 7 axes :

1. Sécurité et Prévention
2. Restauration
3. Entretien Périodique
4. Hygiène
5. Transport
6. Chauffage
7. Internet

Projet de réforme des œuvres universitaire à moyen terme

Pour réformer le système des services universitaires, une équipe de réflexion a été mis en place par le professeur Abdelbaki Benziane, chargée de la réforme du système des œuvres universitaires et composée de 16 membres sur ordre du président de la République lors de la réunion du Conseil des ministres tenue le 9 août 2020. Cette équipe est composée des présidents des conférences régionales des universités, des directeurs centraux du ministère, un certain nombre de directeurs des œuvres universitaires, d'experts du Centre de recherche sur l'économie appliquée pour le développement et de sociologues.

Le Ministre a souligné l'importance de réfléchir à la méthode de la réforme des œuvres universitaires concernant les aspects relatifs au logement, à la restauration, au transport et aux bourses. Les membres du Groupe étant invités à « faire appel à toutes les compétences et à l'expérience du système des œuvres, aux études conduites par des économistes et des sociologues, aux thèses scientifiques et académiques achevés sur les services fournis aux étudiants ainsi qu'aux enquêtes sur le terrain et sondages sur l'utilisation qui en est faite ».

Covid 19

Le Ministère a adopté un protocole sanitaire rigoureux dans les résidences universitaires en fonction de plusieurs normes, dont les plus importantes sont :

Critères d'utilisation et de respect des chambres universitaires

- 6 m2 pour un étudiant
- 12m2 pour deux étudiants
- 18 m2 pour trois étudiants
- Chaque établissement universitaire fournit un espace internet et le met à la disposition des étudiants.

Promotion de la vie étudiante et réforme de la gouvernance des œuvres universitaires

Restauration

- La nourriture recommandée est du type « repas portable » dans des boîtes et des ustensiles jetables.
- La distribution des repas est réalisée dans le respect des normes sanitaires.
- Prolonger les heures de distribution des repas pour mieux gérer les flux d'étudiants afin d'assurer le bon déroulement du processus.

Transport

- Respect pour le transport d'un maximum de 25 étudiants par bus avec garantie de plusieurs permanences par jour allant jusqu'à 18h00, selon les cours programmés par les établissements universitaires.
- Processus mené avec toute la rigueur requise par la mobilisation de tous les membres concernés et en étroite coordination avec les services pédagogiques.
- Des mesures spéciales mises en place pour la circulation des étudiants du Sud vers le Nord.

Animation en milieu universitaire II

Le milieu universitaire est un véritable réservoir de jeunes talents nationaux dans de nombreux domaines ; en sport, en art, en culture et en entrepreneuriat Scientifique. C'est pourquoi le ministère a fait de ces talents une de ses priorités afin de les soutenir et leur donner la chance de briller et de se distinguer.

Malgré l'épidémie de Corona, les activités universitaires ont réussi à continuer grâce aux moyens virtuels et numériques.

Le ministère a mis en place un programme qui s'articule autour de quatre axes:

Grâce à la coordination entre les établissements universitaires à travers tout le territoire national, plusieurs manifestations culturelles et artistiques ont eu lieu à distance.

Promotion de la vie étudiante et réforme de la gouvernance des œuvres universitaires

Et la coordination entre les établissements universitaires pour l'organisation de manifestations culturelles et artistiques à distance.

Date	Lieu	Concours
Du 18 au 20 Janvier 2021	Direction des œuvres universitaires Blida	décoration et la calligraphie arabe – 5ème édition-
Le 05 et 06 février 2021	A l'Université de Sétif	concours national d'innovation/créativité estudiantine «Poésie » – 5ème édition-
15 et 16 février 2021	Université d'El Oued	Concours national du court métrage – 6èmeédition-
Du 21 au 25 Mars 2021	A la direction des œuvres universitaires d'El Oued	Concours de du caricatures /dessin animé – 1ièreédition à distance-
Du 08 au 11 Mars 2021	Université d'Annaba	Concours national universitaire d'innovation/créativité estudiantine « nouvelle et essai »
Du 21 au 25 Mars 2021	A la direction des œuvres universitaires d'El Oued	Festival national du « Monologue » – 6ème édition virtuelle-

Date	Lieu	Concours
27 et 28 Janvier 2021	A la coordination des établissements universitaires Constantine	Manifestation universitaire nationale des jeux d'échecs – 6ème édition-
Du 24 au 31 Janvier 2021	A l'université d'Oran	tournoi universitaire national dans le sport du « karaté do kata » – 4ème édition-
Du 11 au 18 Mars 2021	A distance à l'université de Bejaia	Réalisation des Olympiades nationales universitaire des sports individuels – 1ière édition-

Pour valoriser les efforts des meilleurs étudiants dans les différentes compétitions organisées par le Ministère et les encourager à déployer plus d'efforts pour honorer le drapeau national, le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique a organisé dans le cadre des célébrations de la journée national du « Chahid », une cérémonie de distinction des trois premiers gagnants dans les différentes manifestations tenues à distance durant le mois de janvier et la première quinzaine du mois de février 2021 au siège du Ministère en présence de plusieurs membres de l'exécutif.

Dans le cadre des activités culturelles et sportives mises en place à distance, le Ministère a émis le 22 février une publication sur la concrétisation des processus immédiats et urgents inclus dans un plan de relancement du sport universitaire.

Promotion de la vie étudiante et réforme de la gouvernance des œuvres universitaires

Le secteur de l'enseignement supérieur accorde une grande importance à l'assurance et aux soins de santé pour les étudiants et le personnel du secteur, en créant 576 unités de médecine préventive jusqu'à présent au niveau des établissements pédagogiques, de recherche et de service et aux résidences universitaires; lesquelles ont organisé des journées de sensibilisation telle que la semaine maghrébine de la santé scolaire et universitaire tenue du 11 au 17 mars 2021 sous le slogan « tous uni contre le Coronavirus» au jardin d'essai du Hamma.

Ainsi que l'organisation et la coordination de campagnes de sensibilisation et d'information telles que celles organisées en partenariat avec les associations sur la lutte contre le SIDA au niveau des résidences universitaires avec la participation d'étudiants de différents établissements d'enseignement supérieur à travers le pays, où étudiants et étudiantes ont interagi avec les campagnes en âmes et conscience, avec maturité en tant que modèle d'une génération plus brillante dans sa pensée et ses actes.

Une des activités du ministère a été d'encourager les clubs scientifiques et de développer leurs activités, puisqu'ils sont considérés comme des espaces indispensables au dialogue et à l'échange en le milieu universitaire. Ils permettent aux étudiants de s'exprimer en participant à l'exécution de différentes activités et projets créatifs et innovants ce qui donnent vie au milieu estudiantin et crée des liens utiles entre les étudiants et les enseignants qui les supervisent. C'est pourquoi le ministère s'est fixé comme objectif urgent d'établir au moins 5 clubs scientifiques pour chaque établissement universitaire.

Ce qui a conduit à l'augmentation du nombre total des clubs

de 200 en 2014 à plus de 667 actuellement

à l'échelle nationale

86 établissements universitaire

10 ont été réalisés durant le premier semestre de l'année 2021 seulement.

Promotion de la vie étudiante et réforme de la gouvernance des œuvres universitaires

Clubs scientifiques

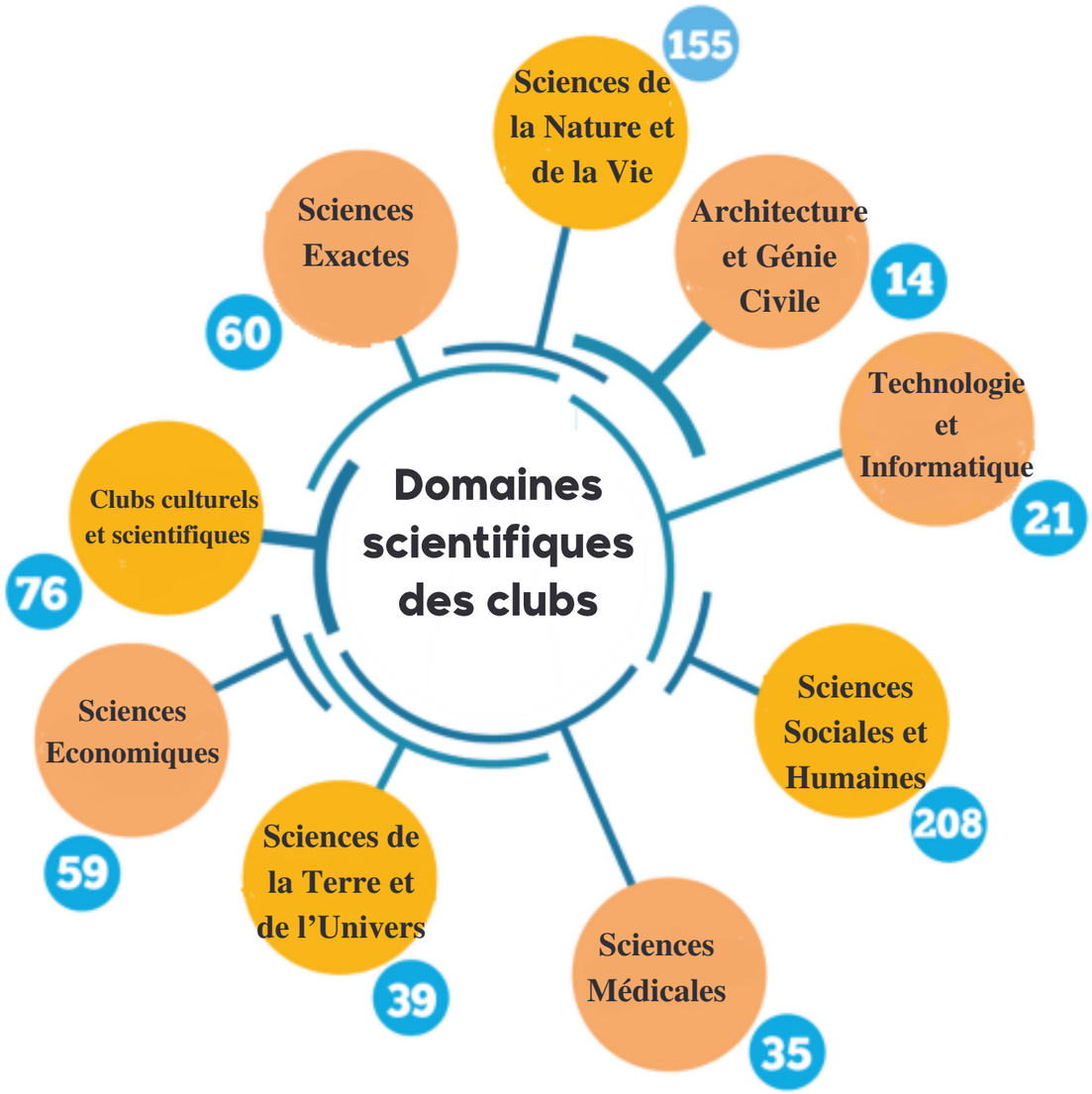

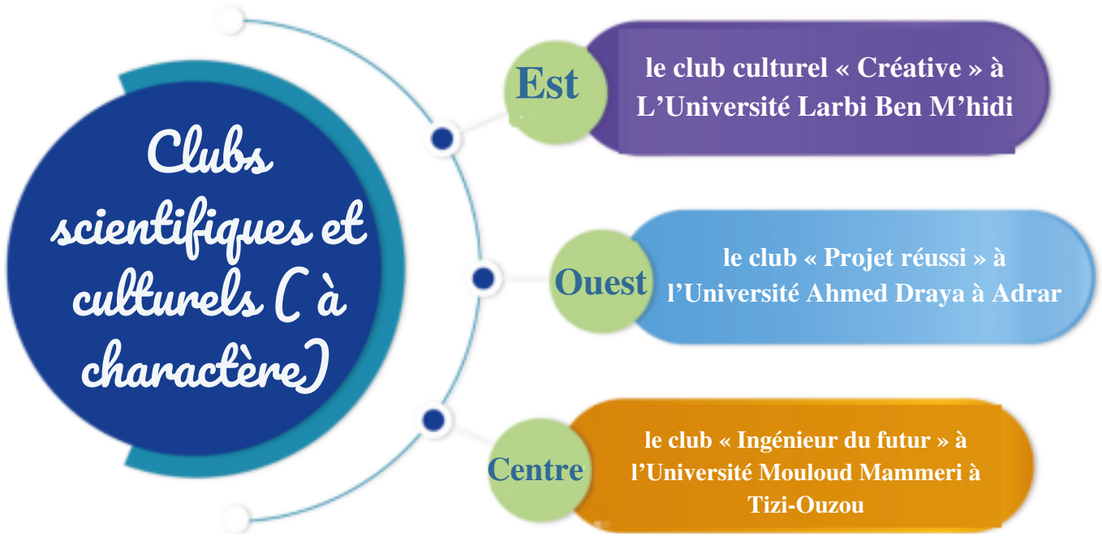

Promotion de la vie étudiante et réforme de la gouvernance des œuvres universitaires

L'entreprenariat

Diffuser une culture entrepreneuriale dans les universités en sensibilisant les étudiants à l'importance de créer des startups en les formant à l'esprit d'entreprise pour la valorisation de l'économie nationale, ce qui permettra l'émergence d'une nouvelle génération d'entrepreneurs diplômés.

Cet intérêt provient du rôle croissant que l'entreprenariat joue dans la création d'emplois, de sa capacité de création et d'innovation et de l'efficacité d'y investir, grâce à sa réactivité vis-à-vis du changement, son maintien de la concurrence et son aptitude à s'adapter aux nouvelles technologies, ainsi que la nécessité de renforcer la communication et la coordination entre l'Université et le milieu économique et social afin que la science et les connaissances soient au service des exigences du marché.

Dans ce cadre

ont été créées

78 maisons d'entreprenariats

دار المقاولتية
MAISON DE L'ENTREPRENEURIAT

Les établissements universitaires prennent en charge les aspirations de l'étudiant d'aujourd'hui et de l'entrepreneur de demain puisqu'ils jouent le rôle d'une structure d'interface. Cette dernière est donc un corps flexible, dont l'objectif est de propager la pensée et d'implanter la culture entrepreneuriale dans le milieu universitaire. Sa mission est de sensibiliser, former et motiver les étudiants et de s'assurer de leur accompagnement initial pour la création de petites et moyennes entreprises.

Les efforts du ministère se poursuivent pour promouvoir les talents, l'esprit de la création et la découverte chez les étudiants et améliorer la vie étudiante par l'intensification des activités culturelles, scientifiques et sportives sous forme de rencontres, de compétitions nationales et de campagnes de sensibilisation, pour que l'étudiant soit à la tête des priorités du ministère, et des textes et des projets que le ministère prépare et qui permettront d'ouvrir de nouveaux horizons pour une nouvelle génération, de nouveaux leaders, entrepreneurs, et créateurs 'entreprises créatives de richesse et bâtir une société fondée sur une économie de la connaissance qui apportera la prospérité et le bien-être à notre pays.

Réorganisation de l'Office des publications universitaires et la politique du livre universitaire

Réorganisation de l'Office des publications universitaires et la politique du livre universitaire

L'office des publications universitaires est un organisme scientifique du ministère de l'enseignement supérieur chargé de la gestion de La politique nationale du livre universitaire, dont l'expérience est longue au service des livres et de la recherche scientifique. L'office est la destination des étudiants et des étudiantes à leurs différents niveaux académiques et leurs spécialités, et le refuge des chercheurs dans de nombreux domaines pour les aligner sur les dernières tendances scientifiques et d'élever le mouvement scientifique aux rangs les plus distingués. Et parce que le domaine de la recherche scientifique en Algérie a connu des développements cruciaux, particulièrement en 2020 qui se distingue des autres années par les événements politiques, économiques et sociaux auxquels l'Algérie a été confrontée dont les plus importants sont :

« L'Algérie Nouvelle » « La pandémie de la Covid 19 »

L'office des publications universitaires a œuvré à répondre à ces changements afin de maintenir son devoir de bon écoute et de prendre en compte les besoins du milieu universitaire en respectant le principe de service public pour l'amélioration de l'action pédagogique. A cet effet, il s'est fixé trois tâches : publication, impression, distribution d'ouvrages universitaires, thèses ou études académiques et de recherche. C'est pourquoi Il a adopté une approche numérique pour 2021 pour assurer une gestion efficace et de qualité.

Depuis l'investiture du ministre Abdelbaki Benziane, l'office a fait un bond en avant remarquable dans le domaine du livre universitaire essentiel pour l'amélioration de la qualité des connaissances et de la recherche scientifique en adaptant une série de stratégies :

La Numérisation de l'Office

La création d'un nouveau mode de travail à partir de novembre 2020 par :

Scannez le lien ci-joint pour voir la version numérique

La bibliothèque numérique

L'office n'a pas seulement fourni des livres, mais il a aussi créé un site web accessible et facile à consulter pour offrir au milieu universitaire, surtout pendant la pandémie du Coronavirus, l'opportunité de consulter les livres gratuitement dans toutes les disciplines sans pouvoir les télécharger bien sure afin de protéger les droits d'auteur à travers ce lien :

http://www.opu-lu.cerist.dz

D'autre part, le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique encourage les universités à conclure des contrats avec l'Office pour la création de comptes en ligne. Parmi les principales universités qui possède le plus grand nombre d'abonnés sur le site nous mentionnons :

3599 comptes	Université Larbi Bel M'hidi
1977 comptes	Université d'Alger 3
1392 comptes	Université Ali Lounici Blida 2
1157 comptes	Université Larbi Tebessi Tébessa

Système de gestion des stocks et des ventes

70%

Taux d'avancement

La numérisation de tous les points de vente à travers le pays facilitera la circulation de l'information et l'inspection des différentes situations ce qui permettre de détecter tout manque ou absence de quelconque livre et par conséquent intervenir pour combler les déficits dans les plus brefs délais. Ce processus permettra également de connaître et mesurer l'offre et la demande.

Réorganisation de l'Office des publications universitaires et la politique du livre universitaire

Carte de fidélité

C'est une carte de fidélité qui permet d'améliorer les relations avec les abonnés et qui leur permet d'ajouter des points et des intérêts sur l'utilisation de la carte lors du paiement. Facilitation de la communication interne et externe du personnel depuis le 02/04/2021 à travers l'application de la corresponde. Il s'agit d'une ligne de communications électroniques pour l'échange d'informations entre les différents départements et services de l'Office National des Publications Universitaires.

Après la crise financière que l'office a connue il y a quelques années, il a fallu aller vers de nouvelles sources de financement

Conclure un contrat avec Mobilis:

Veiller à ce que le logo de la société soit affiché sur la couverture du livre «publicité»

Location des panneaux publicitaires de l'Office National des Publications Universitaires pour l'entreprise

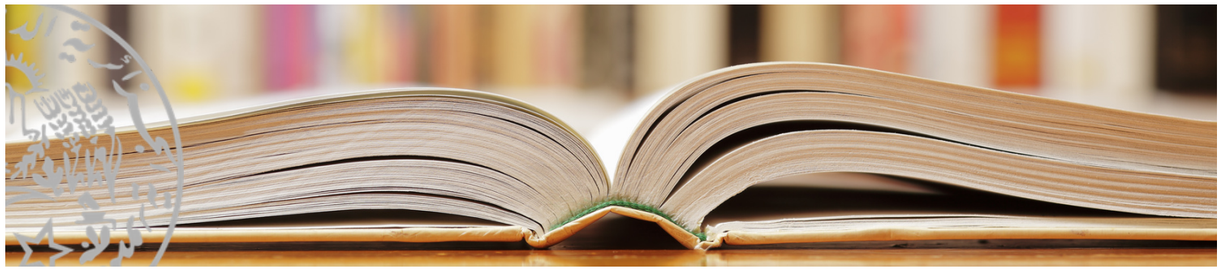

Ouvrir la voie devant les personnes physiques et morales qui veulent imprimer (chercheurs, laboratoires de recherche) et réaliser ainsi un côté commercial à but lucratif en parallèle avec le service public.

Le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique a encouragé l'acquisition de livres de l'Office et la promotion des échanges entre les deux parties.

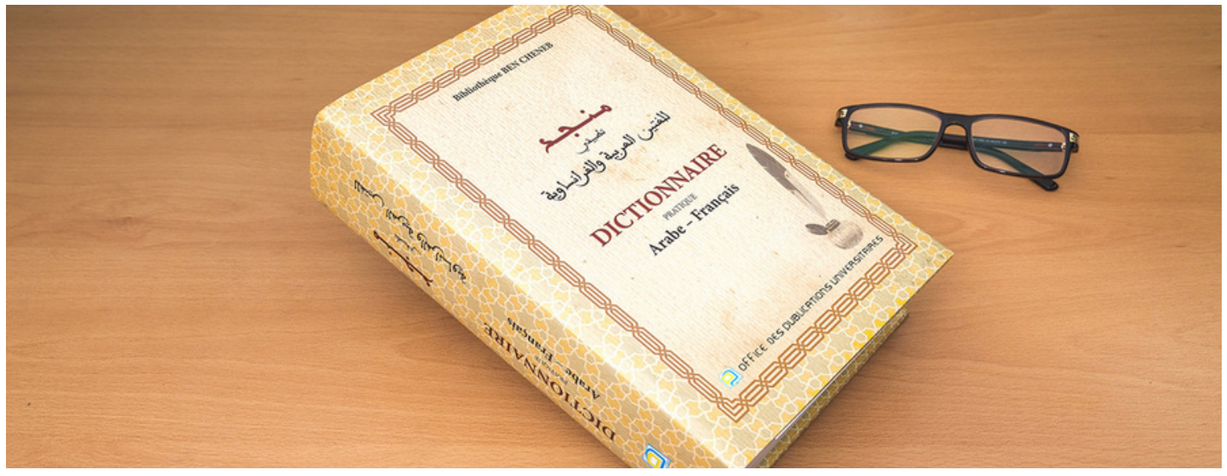

Création du Comité scientifique de l'Office des Publications Universitaires présidé par M. Saidani Boualem, en vertu de la décision ministérielle n 0 266 du 03/09/2021, visant à améliorer la qualité des connaissances productives, en toute indépendance d'accepter ou de refuser les demandes d'impression

Consolidation de la charte d'éthique et de déontologie

Consolidation de la charte d'éthique et de déontologie

Dans le cadre de la promotion de l'éthique universitaire, le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique a émis une charte d'éthique et de déontologie, actualisant celle de 2010 en modifiant des fondements moraux et des règles de déontologie et en ajoutant les sanctions en cas de violation de ces principes et des exemples d'engagements relatifs aux obligations des étudiants et du personnel à ces derniers.

Fondement Moraux

- Exigence de vérité scientifique, d'objectivité et d'esprit critique
- Le respect des franchises universitaires
- La liberté académique
- Respect mutuel
- L'intégrité et l'honnêteté
- La responsabilité et la compétence

Principes d'éthique

- Les droits et obligations des étudiants
- Les droits et obligations des enseignants chercheurs et chercheurs permanants dans les secteurs public et privé.
- Les droits et obligations du personnel administratif et technique et des agents de services au ministère et aux établissement sous tutelle.

Scannez le lien ci-joint pour voir la version numérique

Fautes et sanctions

- Les agents contractuels
- Le personnel permanent
- Le personnel du secteur public
- Les étudiants
- Les employés des entreprises privées

Signatures

- Etudiants
- Personnel

Un Conseil d'éthique et de déontologie présidé par le professeur Abdelhafid Mokkrane, en remplacement de M. Noureddine Ghouali, a également été créé en vertu de la décision n 0 990 du 10 décembre 2020. La mission de ce conseil est de connaître la situation actuelle des établissements universitaires et d'actualiser les chartes et les décrets pour qu'ils le correspondent.

Après avoir étudié et inspecter le statut des universités, plusieurs réunions ont eu lieu. La première a eu lieu le 9 novembre 2020 à Constantine, où plusieurs comités chargés d'élaborer un programme pour le conseil d'administration ont été créé et ont confié la mission d'élaborer des lois spéciales pour lutter contre le plagiat à la conférence régionale de l'Est et la mission de mettre en place des programmes de formation des étudiants des différents niveaux (1er et 2e années d'études, première année de Master et la première année de doctorat) à la conférence régionale du centre. Pour le Conférence régionale l'Ouest, elle a pris en charge la diffusion des lois, des décisions et de divers documents à travers la préparation d'applications numériques.

Dans le cadre de la prévention du plagiat dans les universités, le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique a promulgué le décret n°1082 du 27 décembre 2020, dont les dispositions prévoient la nécessité de prendre les mesures nécessaires pour contrôler et lutter contre ce fléau. La décision comprend également un engagement sur l'honneur envers les règles scientifiques de la recherche scientifique.

Dans le même contexte, le Ministère a mis au point une application numérique contre le plagiat (Respect.dz) et une autre en faveur des étudiants et des enseignants comprenant tous les textes réglementaires et juridiques liés à l'activité pédagogique et scientifique liée à l'éthique et à la déontologie.

Perspectives du secteur

Perspectives du secteur

Ce bilan permet de suivre les réalisations concrètes du secteur et de traduire les efforts fournis en chiffres, en statistiques et en données sur la base des objectifs définis dans le plan d'action stratégique du secteur, sur une année entière de travail acharné et de persévérance implacable, du 25 juin 2020 au 23 juin 2021.

Malgré tout ce qui est accompli dans ce court laps de temps, et malgré l'engagement du secteur à atteindre les objectifs de son programme, Il reste beaucoup de projets à accomplir sur le moyen et long terme, notamment:

- **Etude et approbation du projet de loi sur l'enseignement supérieur par le Conseil du Gouvernement et le Conseil des Ministres afin de le soumettre ultérieurement aux deux chambres du Parlement.**
- **Mise en œuvre progressive de la réforme des œuvres universitaires.**
- **Finalisation des textes d'application du projet de loi d'orientation.**
- **Finalisation des textes d'application de la loi de la recherche scientifique.**
- **Mise à jour de tous les textes réglementaires régissant l'enseignement supérieur et la recherche scientifique.**
- **Évaluation de l'année universitaire 2020-2021 et du mode d'apprentissage hybride adopté**
- **Finalisation de la circulaire d'orientation et de l'inscription des nouveaux bacheliers.**
- **Préparation de la prochaine rentrée universitaire 2021-2022.**
- **La création d'un système d'évaluation obligatoire dans les établissements d'enseignement supérieur, en prélude à l'élaboration du projet d'établissement.**
- **Promouvoir l'esprit d'entreprise, d'innovation et de création, de communication pour une meilleure vision et une meilleure gouvernance.**

C'est avec vos efforts et votre engagement pour le plan d'action stratégique du secteur que nous construirons l'université de demain. Une université fondée sur l'innovation, la créativité, la modernisation, l'excellence, et la construction d'une économie de la connaissance en réponse aux défis, aspirations et ambitions de la société à la prospérité et le bien-être.

Pr. Abdelbaki BENZIANE

وزارة التعليم العالي والبحث العلمي

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

TOUS DROITS RÉSERVÉS

M.E.S.R.S
11 CHEMIN DOUDOU MOKHTAR BEN AKNOUN ALGER - ALGERIE
TEL : +213 (0) 23-23-80-23
FAX : +213 (0) 23-23-80-14

WWW.MESRS.DZ
contact@mesrs.dz